

Rapport d'activités 2021

11

Aude

c|a.u.e

Photos de couverture :

Création d'un espace public en maquette par les élèves du primaire de Conques-sur-Orbiel lors de l'atelier pédagogique « Regardons nos villages » ©CAUE 11

Le mot de la présidente

Madame, Monsieur,

En septembre 2021, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'être élue à la présidence du CAUE de l'Aude. Michel Cornuet, mon prédécesseur, a contribué pendant 20 ans au rayonnement de cette structure qui figure comme acteur incontournable de la qualité des constructions et des aménagements dans le département de l'Aude et je l'en félicite vivement.

Scientifique de formation avec une carrière au service de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur notamment à l'Université de Toulouse, et élue à Leucate, je suis particulièrement sensible à la question de la transition écologique. Sur ce dossier comme sur les enjeux propres au territoire audois — bien habiter la ruralité, mieux vivre le long des cours d'eau, etc. — le CAUE met en place des démarches transversales, portées par une équipe d'experts pluridisciplinaire particulièrement motivée et soutenue par un conseil d'administration renouvelé intégrant les partenaires essentiels du cadre de vie.

L'année 2021 a été marquée par la mise en place, en partenariat avec le Département, du Guichet RénoV'Occitanie dans le cadre du programme « RePos 2050 » de rénovation énergétiques des logements porté par la Région. 128 000 habitants répartis dans 7 communautés de communes peuvent désormais s'adresser à nos référents pour bénéficier de conseils gratuits. Nos trois conseillers ont vécu, vous vous en doutez, une année bien chargée. Le CAUE a connu également une recrudescence des demandes des élus pour leurs projets d'aménagement. Nombre d'entre eux se montrent désireux d'offrir à leurs administrés un meilleur cadre de vie et nous témoignent leur confiance en faisant largement appel à nos services.

Parmi les actions de sensibilisation, 2021 a vu la concrétisation d'un projet culturel de territoire autour du patrimoine dans la Haute Vallée, en lien avec des communes, des associations locales et la conseillère pédagogique départementale de l'Aude, pour les élèves du primaire, les adolescents et leurs familles. Le public a également été au rendez-vous des événements proposés en partenariat avec le SMMAR sur l'aménagement des villages exposés au risque inondation, avec deux conférences et un ciné-débat autour d'un documentaire tourné à Villegailhenc et Saint-Hilaire. Par ailleurs, le CAUE a aidé à la mise en place d'un « permis de végétaliser » à Coursan et accompagné Bages dans son projet de chantier participatif de plantation. Toutes ces actions contribuent à notre adaptation au changement climatique qui est, assurément, l'un des grands défis à relever dans les années à venir.

Marie-France Barthet

Sommaire

Page 3	Le mot de la Présidente
Page 5	Les missions du CAUE
Page 6	Le conseil d'administration
Page 7	Le réseau
Page 8	Les partenaires
Page 10	Les adhérents
Page 11	Le bilan financier
Page 12	Le conseil aux collectivités
Page 33	L'Acte II Pays Cathare
Page 36	Le CAUE formateur
Page 38	Le conseil aux particuliers
Page 42	La mission énergie
Page 44	La sensibilisation des publics
Page 51	L'information et la communication
Page 52	Le centre de ressources
Page 53	La vie du CAUE
Page 54	L'équipe

Les missions du CAUE

Conseiller Former Informer Sensibiliser

Les fondements du CAUE

« Le CAUE a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. Il a pour missions le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation [...]. Son financement est assuré par une taxe sur les surfaces bâties, par les contributions de l'État et des collectivités territoriales, et les cotisations des adhérents ».

Extrait de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

Qu'est-ce qu'un CAUE ?

Le CAUE de l'Aude est un organisme d'intérêt public. Créé par la Loi sur l'Architecture, il est chargé de promouvoir les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement.

Mis en place dans l'Aude par le Conseil Général en 1979, c'est un organisme départemental participant à la solidarité entre les collectivités territoriales.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

Les missions d'un CAUE

Conseiller, former, informer et sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du CAUE. Tout acte d'aménagement - depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison - est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. A tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité et intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique. Le CAUE est engagé dans des enjeux tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des

ressources naturelles, ou encore la limitation de la consommation d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des formations et en développant l'esprit de participation du public. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales qui intègrent aussi les enjeux nationaux.

Architecture

Promouvoir une architecture contemporaine de qualité, quelle que soit son importance et sa destination. Favoriser une insertion des constructions en dialogue avec leur environnement bâti ou naturel. Défendre la valeur d'usage des lieux comme un fondement de la qualité architecturale.

Urbanisme

Favoriser une approche durable, globale et équilibrée de l'aménagement du territoire : ville et campagne, centre et périphérie, habitat, activité et loisir. Promouvoir les opérations innovantes qui placent l'environnement au cœur de leur développement.

Environnement

Analyser l'identité paysagère d'un territoire afin de promouvoir la cohérence des aménagements. Définir des principes de gestion des paysages permettant à chacun d'être acteur de son environnement afin de valoriser le cadre de vie de tous. Promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans tout acte d'aménagement ou de construction.

Il est à noter que le CAUE de l'Aude a fait le choix de placer la question de l'énergie au cœur de ses conseils depuis 2004.

Le Conseil d'Administration

6 Représentants des Collectivités Locales

Marie-France BARTHET, Présidente	Mairie de Leucate
Francis BELS, Vice-Président	Mairie de Roquefère
Brigitte BESNARD	Mairie de Labastide Esparbairènegue
Maria CONQUET	Conseillère départementale
Michel RATABOUIL	Mairie de Castelnaudary
Viviane THIVENT	Mairie de Narbonne

3 Représentants de l'Etat

François BRETON	Architecte des Bâtiments de France
Grégoire GAUTIER	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Claudie FRANÇOIS GALLIN	Services Départementaux de la Scolarité de l'Aude

2 Personnes qualifiées

Chantal ALIBERT	Professeure d'Histoire
Clotilde DUHAYON	Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes

4 Représentants des professions concernées

Renée ASTRUC	Union Nationale des Syndicats d'Architectes
Pauline CONSTANT	Association Régionale de la Fédération Française du Paysage
Pascale DEFFAYET	Ordre des Architectes
Jean-Michel MARTIN	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aude (C.A.P.E.B.)

6 Membres élus par l'Assemblée Générale

Jacques GALANTUS	Artisan
Jean-Louis RIO	Le Grand Narbonne
Serge SERRIS	Chambre d'Agriculture
Franck SIMONEAU	Arts vivants
Claudine TOURAINE-LEMPEREUR	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Brigitte VILLAIEYS	Société Française des Urbanistes

1 Représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

Christophe DUMONTIER
(Juliette CARRE, suppléante)

Depuis leur création en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faires.

La Fédération Nationale

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents.

La Fédération est un lieu d'échange, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

Marie-France Barthet, présidente du CAUE de l'Aude, est également membre du conseil d'administration de la Fédération Nationale des CAUE.

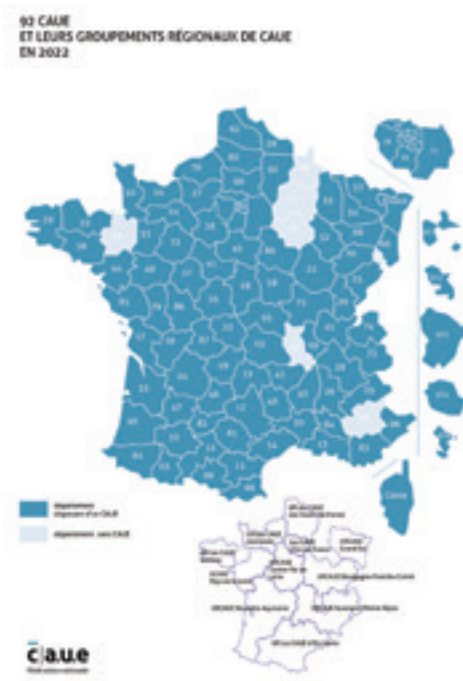
Yasmina Aboumajd, directrice du CAUE de l'Aude, est membre de la Conférence Technique Permanente (CTP). Cette instance composée de directeurs élus par région est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE.

L'Union régionale Les CAUE d'Occitanie

Le CAUE de l'Aude est adhérent à l'Union Régionale Les CAUE d'Occitanie.

Les CAUE de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ont intégré l'Union régionale en 2021, portant ainsi à 13 le nombre de CAUE de l'Union régionale, soit autant qu'il existe de départements en Occitanie.

L'Union régionale a pour principales finalités



de valoriser le travail des CAUE, de favoriser leur mutualisation autour de projets communs ainsi que de coordonner l'action des CAUE membres dans l'accompagnement des politiques publiques régionales, nationales et européennes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Elle est présidée par **Marie-France Barthet** et basée à Toulouse.

Les partenaires

à l'échelle régionale, départementale, intercommunale, communale

Conscient de l'intérêt de travailler collectivement pour porter les valeurs qui le fondent, le CAUE de l'Aude s'ouvre chaque année davantage à des partenariats. En 2021, les actions du CAUE ont été menées de façon partenariale sur l'ensemble du territoire régional et départemental.

En région Occitanie

Le CAUE est partenaire de la DREAL pour l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP). Il a un partenariat annuel avec la DRAC pour le Mois de l'Architecture et les Journées Nationales de l'Architecture. Il travaille avec la Région à la mise en œuvre de politiques publiques (contrats bourg-centre, AMI Friches, Guichets uniques de la rénovation énergétique, etc.).

Dans l'Aude

Le CAUE travaille au long cours avec le Département et sollicite par ailleurs un grand nombre d'acteurs locaux.

Avec le Département

Le CAUE est partenaire du Département dans le cadre de la Mission Acte II, du concours Aude Fleurie et de la candidature Unesco. En lien avec le Programme d'Intérêt Général (PIG), le CAUE a continué à œuvrer à la mise en place du dispositif Mon Coach Eco-Logis. Une convention a été signée avec le SMMAR pour la co-organisation d'actions de sensibilisation à la culture du risque, et la formation des agents du SMMAR sur le paysage. Le CAUE collabore par ailleurs avec le SMMAR dans le cadre de projets de réaménagements de bords de cours d'eau.

Avec les représentants de l'Etat

En 2021, le CAUE a été associé à la DDTM pour l'accompagnement des communes post-inondations. Il a travaillé en partenariat avec l'UDAP sur de nombreux sujets (valorisation des cœurs de villages lors des



Conférence de presse de lancement des événements post-inondations avec le SMMAR, 16 novembre 2021.

« Enfants du Patrimoine » notamment). Le CAUE participe à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) par le biais de la Commission Locale de la Cohésion des Territoires.

Avec les intercommunalités et le PETR Lauragais

En 2021, le CAUE a été partenaire de Carcassonne Agglo, du Grand Narbonne, des Communautés de communes des Pyrénées Audoises et de la montagne Noire, du PETR Lauragais pour des assistances délocalisées aux particuliers en architecture et/ou énergie. Des sujets importants tels les cœurs de village, la réhabilitation du bâti ancien, le risque inondation, la végétalisation des espaces publics, la rénovation énergétique des logements, ont fait l'objet de partenariats avec les intercommunalités. Le CAUE a mené des assistances aux particuliers au PréAU dans le cadre d'une convention avec Carcassonne Agglo. En outre, le CAUE a co-

organisé des diagnostics en marchant pour cinq communes du Grand Narbonne.

Avec les Parcs naturels régionaux

En 2021, le CAUE a participé aux ateliers Paysage et Urbanisme de la future charte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Avec le nouveau Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, le CAUE a signé une convention partenariale avec, notamment, la mise en place d'une assistance aux particuliers en architecture et/ou énergie, à Tuchan, une fois par mois.

Avec les communes

En 2021, le CAUE a mis en place avec la ville de Castelnaudary une assistance aux particuliers pour des conseils en architecture et/ou énergie.

Il a été partenaire de la ville de Bram pour des assistances en lien avec l'Opération façade.

Des ateliers scolaires de sensibilisation au patrimoine « Regardons nos villages et nos paysages » ont été réalisés dans les communes de Couiza, Fa, Luc-sur-Aude, Alet-les-Bains, Festes et Roquetaillade sur le territoire de la Haute Vallée et dans les communes de Peyriac-de-Mer et Armissan, dans le Grand Narbonne.

Avec les associations

En 2021, le CAUE a accompagné le Groupe de Recherche et d'animation photographique (GRAPH) dans sa recherche d'un nouveau lieu à Carcassonne pour se restructurer et développer son activité de centre photographique. Le CAUE a intégré le conseil d'administration d'Arts Vivants 11 et réfléchi à un projet de résidence de création artistique. Enfin, l'ADIL 11 a été partenaire de la formation délivrée par le CAUE aux référents en urbanisme des collectivités locales.

Avec le milieu universitaire

Le CAUE est intervenu le 7 janvier à l'université Toulouse-Jean Jaurès dans le cadre du Master 1 de géographie TRENTE sur le thème : « La transition environnementale et le développement des énergies renouvelables : l'exemple de la vie d'un projet d'ENR ».

Avec les médias

Le CAUE a réalisé 6 émissions radiophoniques dans le cadre du Mag' de l'Environnement diffusées sur RCF Aude, Radio Ballade, Radio Marseillette, Contact FM et Radio Lengua d'Oc. Il a produit 7 chroniques « Habiter Aujourd'hui » publiées par Les Journaux du Midi sur les thèmes du cadre de vie et de la rénovation énergétique.

Avec les enseignants

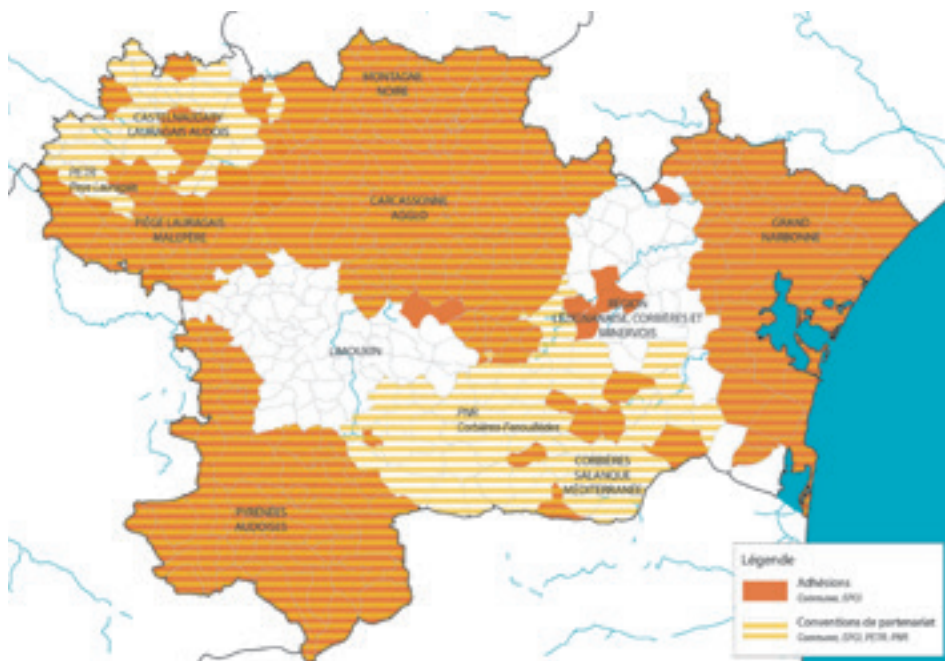
Le CAUE a mis en œuvre un projet territorial d'actions jeune public réalisé en partenariat avec le rectorat de l'Académie de Montpellier. Il a co-organisé avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSAT) un atelier de projet avec les étudiants de 3^e année, à Bages.



Les étudiants de l'ENSAT dans la salle polyvalente de la mairie de Bages, le 28 mai 2021.

Les adhérents et partenaires

Communes, intercommunalités, associations, territoires...



Les communes et territoires adhérents ou conventionnés en 2021.

Communes adhérentes

(hors communautés de communes adhérentes)

Albas, Bram, Carlipa, Castelnaudary, Coustaussa, Cucugnan, Embres et Castelmaure, Fabrezan, Félines Termenes, Fendeille, La Pomarède, Laderne sur Lauquet, Laurac, Massac, Molandier, Montclar, Montferrand, Montauriol, Palairac, Payra sur l'Hers, Pexiora, Plavilla, Quintillan, Ribaute, Rieux en Val, Roubia, Saint Sernin, Tournissan, Verdun Lauragais, Villesisclé.

Communautés de communes adhérentes

Agglomération du Grand Narbonne, Carcassonne Agglomération, Communauté de communes de la Montagne noire,

Communauté de communes Piège Lauragais Malepère

Conventions de partenariat

Communauté de communes Piège Lauragais Malepère, SMMAR, PNR Corbières-Fenouillèdes, Le Grand Narbonne, Communauté de communes de la Montagne Noire, Communauté de communes Pyrénées Audoises, PETR Pays Lauragais, Carcassonne Agglo, Mairie de Castelnaudary, Mairie de Bram

Associations adhérentes

ADIL 11, Arts Vivants 11, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, SMMAR.

La Taxe d'aménagement (TA), premier produit du CAUE

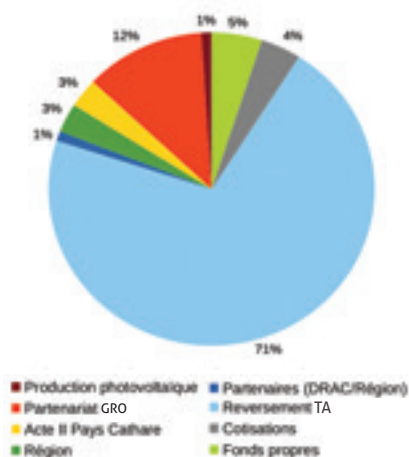
Jusqu'au 1^{er} mars 2012, la majorité des recettes du CAUE provenait d'une taxe départementale sur les permis de construire, la TDCAUE, votée par le Département.

Ce dispositif a été modifié au profit d'une taxe d'aménagement « instituée par délibération du Conseil Général [...] en vue de financer, d'une part, la politique de protection des Espaces Naturels Sensibles [...], et d'autre part, les dépenses des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement » (Loi N°2010-1658 du 29 décembre 2010 de Finances rectificatives pour 2010).

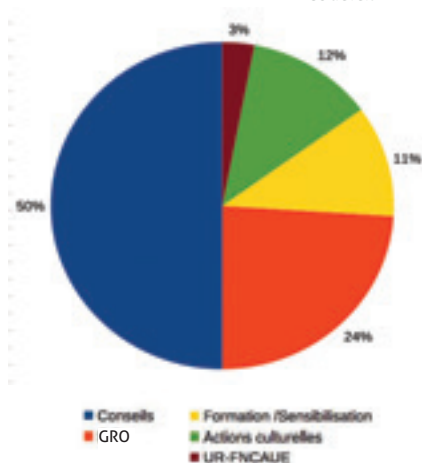
Depuis cette date, le Département de l'Aude reverse au CAUE un montant annuel issu de la taxe d'aménagement. Celui-ci assure la majorité du financement du CAUE. Viennent en complément le soutien de la Région au Guichet Rénov' Occitanie (GRO) par l'intermédiaire de l'AREC, et à la programmation culturelle et actions jeunes public par l'intermédiaire de la DRAC Occitanie, les cotisations volontaires des collectivités ainsi que, dans la mesure des disponibilités, les fonds propres du CAUE dont la destination est toujours attachée aux missions dévolues à notre structure.

À cela vient s'ajouter une petite part (1%) liée à la vente d'électricité produite par la toiture photovoltaïque de la MAE dont la mise en place a été financée par le CAUE.


Recettes



Production
% du temps de travail



129
collectivités
accompagnées
en 2021



Aménagement de la traversée de Lastours. Conception : D'une ville à l'autre (Toulouse).

Le CAUE propose son expertise et ses conseils aux collectivités

Le CAUE fonde ses diagnostics et ses recommandations sur une connaissance argumentée du contexte et sur une prise en compte attentive des besoins. Le CAUE intervient, le plus en amont possible, avec un souci constant d'approche globale et de large concertation.

La rédaction de « fiches-conseil »...

Sur sollicitation des communes porteuses de projets, les chargés d'étude réalisent une visite de terrain en compagnie des élus. L'architecte et/ou paysagiste-conseiller rédige ensuite une fiche-conseil qui permet au maître d'ouvrage d'apprécier la faisabilité des travaux envisagés et de juger de leur opportunité.

Ni soumises aux tutelles locales ni impliquées dans la maîtrise d'œuvre, les recommandations permettent aux élus d'entreprendre leurs projets en toute connaissance des enjeux.

... pour aider à qualifier la commande

Le CAUE met en œuvre des méthodes et des analyses qui permettent aux maîtres d'ouvrages de définir leurs objectifs et de qualifier leur commande. Il aide à clarifier les objectifs, à mettre en évidence les enjeux et à prendre en compte les spécificités locales.

Si une décision de réalisation est retenue, la commune est incitée à choisir un maître d'œuvre qui, sur la base d'un programme bien défini, pourra fournir un projet avec une estimation et mener à bien l'opération.

Les domaines d'intervention du CAUE

La réhabilitation/construction de bâtiments publics (logements, équipements), les documents d'urbanisme, le développement urbain, les espaces publics, les démarches paysagères, les lotissements, les zones d'activités...



Les communes accompagnées par le CAUE en 2021

Aide à la décision

129 communes ont bénéficié d'une fiche conseil, d'un accompagnement spécifique et/ou d'une aide pour un jury de sélection de prestataire en 2021.

Rénovation de bâtiments

Alzonne : opération façades
Belpech : création de logements
Belvis : bâtiments communaux
Capendu : achat d'une maison de village
Carcassonne Le Graph : aménagement d'un espace culturel
Couffouleurs : aménagement d'un hangar
Cuxac-Cabardès : réaménagement de la crèche de la Communauté de communes montagne Noire
Floure : cave et bâtiments communaux
Lassere-de-Prouilhe : rénovation d'un bâtiment communal
Missègre : restructuration d'un bâtiment communal
Paziols : bâtiments communaux
Pauligne : rénovation de l'ancien presbytère
Saint-Couat-d'Aude : rénovation des façades d'un bâtiment patrimonial
Villedaigne : réhabilitation d'un bâtiment communal
Villesisclè : rénovation d'un bâtiment communal et aménagement d'un jardin
Villespy : rénovation d'un bâtiment communal

Construction de bâtiments

Peyrolles : création d'un espace bibliothèque et de toilettes publiques
Villeneuve-la-Comptal : création d'un pôle multiservices

Rénovation thermique

Quirbajou : rénovation d'un bâtiment communal

Réhabilitation du patrimoine

Azille : aménagement de la placette du lavoir
Moussan : aménagement du lavoir
Rieux-en-Val : entretien d'un pont inscrit aux Monuments Historiques
Ventenac-Minervois : place du lavoir

Espaces publics

Baraigne : aménagement de la salle multigénérationnelle et de son espace public
Brugairolles : aménagement d'espaces publics et de la salle polyvalente
Soulatgé : aménagement de terrains communaux
Saint-Nazaire-d'Aude : aménagement d'un parking et petit espace de repos
Saint-Michel-de-Lanès : aménagement d'une zone

de stationnement et création de garages
Villesèquelande : aménagements d'espaces publics paysagers

Aménagement de cœur de village

Aragon : valorisation patrimoniale des rues du vieux village
Aunat : création d'un jardin
Belvis : aménagement d'espaces publics et mise en valeur du musée
Cabrespine : aménagement de la traversée
Cavanac : aménagement d'une place publique en centre-village
Cazalrenoux : sensibilisation à la végétalisation et à la piétonisation
Cenne-Monestiés : aménagement cœur de village
Fendeille : traversée de village et aménagements communaux
Laure-Minervois : réaménagement de la place des Acacias
Maisons : requalification du cœur de village
Montclar : entrée de village
Montjoie : aménagement de voiries
Monze : requalification de la traversée du village
Moux : aménagement de la traversée
Palairac : requalification de la place du village
Paziols : espaces publics
Salles-sur-l'Hers : embellissement du centre-bourg
Serviès-en-Val : aménagement des espaces publics
Tourmassan : requalification de la traversée et du cœur de village
Vigneville : aménagement du cœur de village

Espaces verts, de loisirs et de jeux

Aigues Vives : aménagement d'une aire de loisirs et de sports
Coustaussa : aménagement d'une aire d'accueil
Moux : espace de loisirs et festif
Montclar : aire de jeux
Port-La Nouvelle : aménagement des abords des collectifs du Quartier de l'Avenir
Roquecourbe-Minervois : aménagement de la zone de loisirs
Saint-Michel-de-Lanès : aménagement d'une aire multisports
Thézan-les-Corbières : aménagement d'un espace de loisirs

Végétalisation

La Redorte : requalification d'espaces verts

Névian : projets de végétalisation

Saint-Nazaire-d'Aude : végétalisation de la rue Saint-Jean

Diagnosics en marchant

Bages

Montredon-des-Corbières

Ouveillan

Saint-Marcel-sur-Aude

Saint-Nazaire-d'Aude

Extensions urbaines

Bouilhonnac : présentation des enjeux d'une extension urbaine

Méthodologie de projet

Armissan : espaces publics

Fontiers-Cabardès : fontaines et lavoirs, conseils méthodologiques

Soulatgé : aménagements de terrains communaux

Tréziers : espaces publics

Opérations d'aménagement et PLU

Alzonne : conseils pour l'élaboration d'un PLU

Leucate : avis OAP

Malve-en-Minervois : aménagement de parcelles

Mireval-Lauragais : projet de lotissement

Molandier : permis d'aménager

Montréal : révision du PLU

Moussoulens : aménagement d'une parcelle, logements

Villedaigne : présentation des enjeux d'un PLU

Reconquête des friches

Montazels : site de la Chapellerie

Suivi post-inondations

Conques-sur-Orbiel

Couffoulens

Saint-Hilaire

Villegailhenc

Jurys de sélection de prestataires

Cazalrenoux : aménagement du cœur de village

Ferrals-des-Corbières : création d'une maison des associations

Roquefère : cœur de village

Saint-Nazaire-d'Aude : construction d'une école maternelle.

Val-de-Dagne : cœur de village

Acte II Pays Cathare

Alet-les-Bains : lancement de l'étude stratégique concernant le devenir économique et touristique de la Cité Médiévale

Arques : fiche-conseil pour poser une vision globale de la stratégie d'aménagement

Cucugnan : fiche-conseil pour le traitement paysager et environnemental du cœur de village

Duilhac-sous-Peyrepertuse : suivi du projet d'aménagement paysager et touristique du site naturel de Ribaute

Fanjeaux : lancement du projet de requalification des accès et abords de la Cité Médiévale

Lagrasse : suivi de l'étude Bourg Centre

Lastours : préparation de l'étude d'amélioration du fonctionnement touristique et des aménagements du site élargi

Puivert : fiche-conseil pour poser une vision globale de la stratégie d'aménagement et préparation d'un projet d'aménagement touristique et paysager du Lac de Fontclaire

Saint-Hilaire : suivi du projet de construction de commerces et d'une place de village au pied de l'Abbaye

Saïssac : lancement et suivi du projet d'aménagement paysager et touristique du Vallon de l'Aiguebelle

Termes : suivi des études patrimoniales et paysagères sur le Château

Villes et Villages Fleuris

Communes visitées par le jury départemental de l'Aude :

Alairac, Alzonne, Bize Minervois, Brousse et Villaret, Cascastel-des-Corbières, Cabrespine, Chalabre, Cuxac d'Aude, Duilhac sous Peyrepertuse, Fanjeaux, Fontiers Cabardès, Ginestas, Mas Cabardès, Montjoie, Monze, Mouthoumet, Ornaisons, Palaja, Pech Luna, Quintillan, Rennes le Château, Rennes-les-Bains, Sonnac-sur-l'Hers, Serres, Saint-Martin-de-Villereglan, Saint-Michel-de-Lanès, Sigean, Val de Dagne-Montlaur, Villasavary, Villeneuve-Minervois

Communes coachées en pré-visite en vue du passage du jury régional :

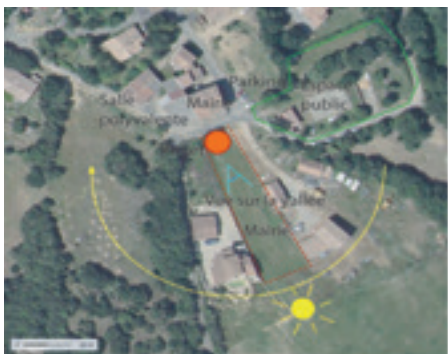
Brenac, Gruissan, Limoux, Narbonne, Quillan, Souilhe, Villesèque-des-Corbières

Construction et rénovation de bâtiments

Mairie, école, crèche, bibliothèque,... chaque village possède au moins un équipement public. Le CAUE accompagne leur création ou leur rénovation en proposant des réponses adaptées aux contraintes et spécificités de ce parc.

Peyrolles

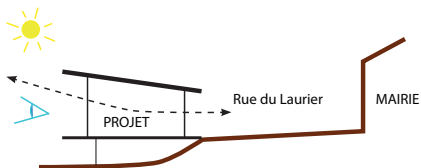
Construction d'une bibliothèque et toilettes publiques



ventilation naturelle et transparence, et de mettre en scène la situation exceptionnelle de la vue.

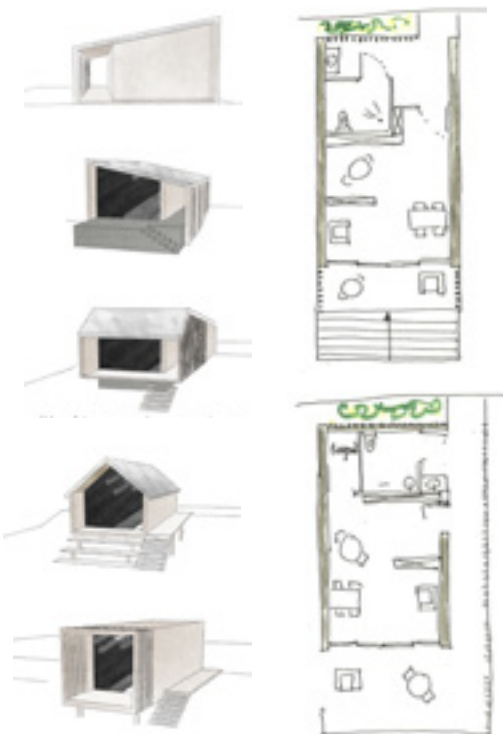
La mise en scène du paysage se fait au travers de dispositifs architecturaux forts (terrasse, socle, mise en abîme de la vue ...) L'enjeu de ce projet sera de générer alors une architecture narrative et sensorielle.

La commune, traversée par des sentiers de randonnée, possède un terrain en bordure du village qui offre une vue magnifique sur le paysage montagneux alentour. Sur ce terrain, elle souhaite construire une bibliothèque, disposer d'un espace extérieur avec un point d'eau ainsi que de toilettes PMR.



Bien que de petite surface, ce projet donne l'occasion à la commune de créer un espace de qualité.

Le CAUE propose de tirer profit du site pour apporter une réponse architecturale contextuelle. Il s'agirait de générer un espace traversant qui apporterait



Scénarios volumétriques

Cuxac-Cabardès

Réaménagement de la crèche

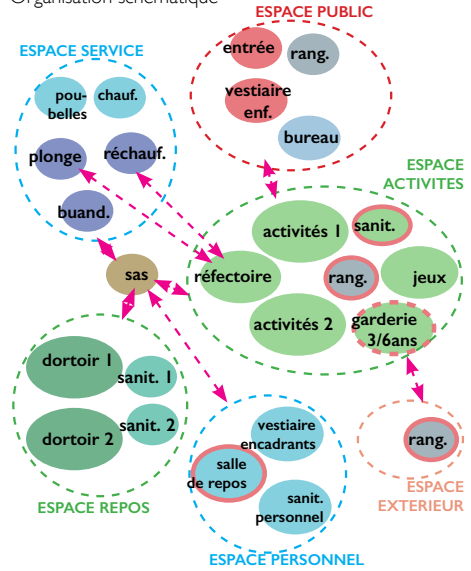
La structure multi-accueil *Collin-Colline* de la communauté de communes de la Montagne noire souhaite disposer d'un agrément pour 30 enfants, contre 26 actuellement. Pour atteindre cet objectif et améliorer l'accueil en général, plusieurs pistes sont soulevées par le CAUE :

- la création d'une extension et/ou la réorganisation des espaces intérieurs pour faciliter l'accueil des enfants et le travail des encadrants,
- l'aménagement de la partie extérieure,
- l'amélioration du confort thermique (surchauffe au printemps et en été),
- une réflexion globale sur l'éclairage et sur l'aspect phonique.

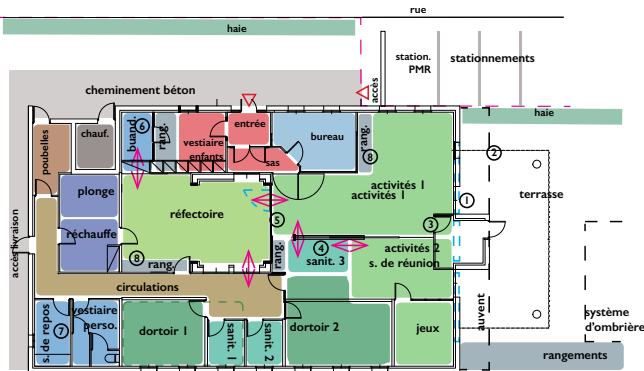
Le CAUE élabore différents scénarii. Une version propose la restructuration des espaces existants, d'autres étudient la possibilité d'une extension.

Concernant la terrasse en mauvais état, le CAUE propose à l'équipe un aménagement qualitatif végétalisé demandant peu d'entretien, répondant aux besoins de rangement, aux problématiques d'ensoleillement et de surchauffe, ainsi

Organisation schématique

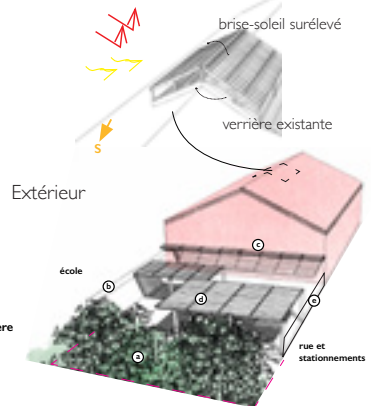


qu'à la sécurisation de l'ensemble. Le CAUE accompagne également la structure pour la lecture du cahier des charges dans le but de la consultation de la maîtrise d'œuvre.



Proposition de restructuration

Traitement de la verrière



Méthodologie de projet

Le CAUE accompagne les communes dans leur réflexion sur les objectifs d'une démarche de projet, en amont de la conception.

Tréziers

Réflexion sur les espaces publics

La demande de la commune porte sur la valorisation des espaces publics du village et se centre à priori sur l'aménagement de l'espace public situé en sortie de village, entre la maison des associations et l'Eglise. Une visite de site partagée avec une partie de l'équipe municipale permet d'élargir le questionnement à l'ensemble du centre ancien et de dégager quelques grands constats :

- deux secteurs d'espaces publics distincts, respectivement autour de la mairie et de l'église,
- des volontés inabouties en termes de programmation pour les espaces publics, leurs usages et vocations.

La question se pose alors de positionner les espaces de jeux, de rencontre, de repos (banc, ombrage, etc.) et de stationnement.

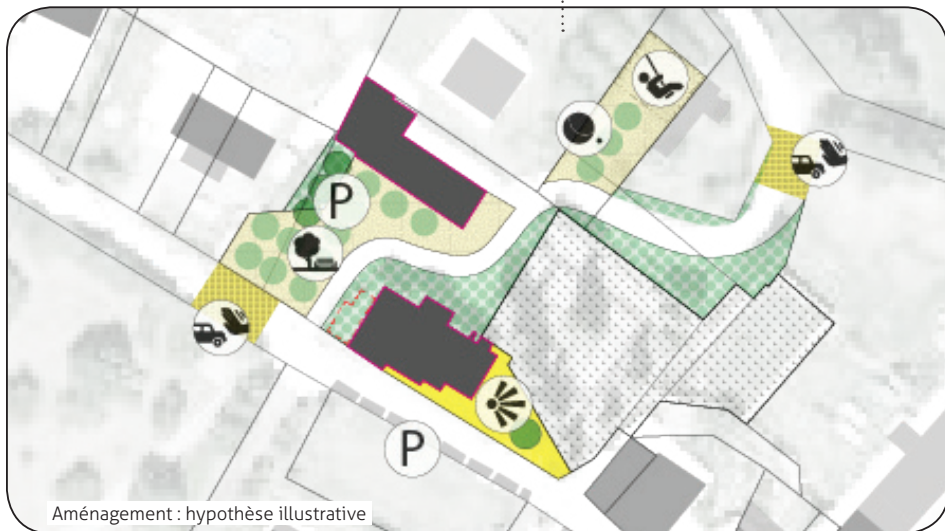
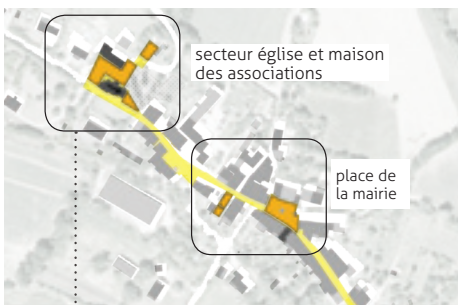
Le CAUE centre son conseil sur la méthodologie de projet :

- dans un premier temps, définir une vision d'ensemble partagée au sein du conseil

municipal pour les espaces publics de tout le cœur de village,

- pour définir ce projet, se baser sur les usages actuels et futurs des deux lieux principaux,
- ensuite, prioriser les réalisations et phaser les travaux.

Pour appuyer le propos et aider l'équipe à se projeter, la fiche-conseil propose des hypothèses illustratives d'usages et aménagements sur le secteur de l'église et celui de la mairie.



Aménagement : hypothèse illustrative

Aménagement d'espaces publics

Aménagements de cœur de village, requalifications de places, de traversées de bourgs,... Le CAUE accompagne de nombreux projets d'aménagement d'espaces publics. Ils sont au cœur des préoccupations des élus audois pour l'amélioration du cadre de vie.

Brugairolles

Un lieu de convivialité autour de la salle polyvalente

Festival international de la caricature, concerts, expositions d'art contemporain..., juché au sommet d'une des collines du Razès, le village de Brugairolles a besoin d'un lieu de festivité à la mesure de son dynamisme. Le site de la salle polyvalente relativement délaissé se présente aujourd'hui comme une « arrière-cour » aux usages en devenir. L'acquisition des granges au nord de cet espace par la municipalité pour créer un atelier communal, un espace culturel et un salon de thé permettent aujourd'hui

d'envisager ce lieu comme une nouvelle centralité. C'est pour porter cette ambition que la CAUE accompagne la municipalité afin d'aménager un ensemble qualitatif et multifonctionnel, ouvert à tous, valorisant la vocation artistique et culturelle de la commune. Le CAUE a esquissé les prémisses d'un espace généreux où l'intérieur des bâtis dialogue avec l'extérieur : large parvis ouvert dans le prolongement de la salle polyvalente, petite prairie pour pique-nique et boulodrome, terrasses pour les granges, cheminement champêtre, notamment.



IMAGINÉ



Moux

Requalification de la traversée du village

Le village s'est développé historiquement autour du village fortifié puis le long de l'ancienne route nationale 113 qui traverse le village de part en part. Les constructions le long de cet axe sont de très belle facture : ferronneries, menuiseries, devantures, décors et matériaux sont de qualité et d'un grand intérêt architectural.

Les ensembles bâtis témoignent d'une architecture vigneronne typique du début du XX^e siècle et se composent pour la plupart d'une cave et d'une maison d'habitation

attendant. Cette traversée possède également de grandes qualités paysagères grâce à de grands parcs dont les arbres débordent sur cette rue, la ponctuent et en animent le parcours, créant un effet de verdure et de fraîcheur.

Sollicité pour cette requalification, le CAUE propose de retrouver une ambiance agréable pour les habitants en questionnant la place de la voiture, en facilitant les déplacements doux et en encourageant les plantations le long de cet axe.



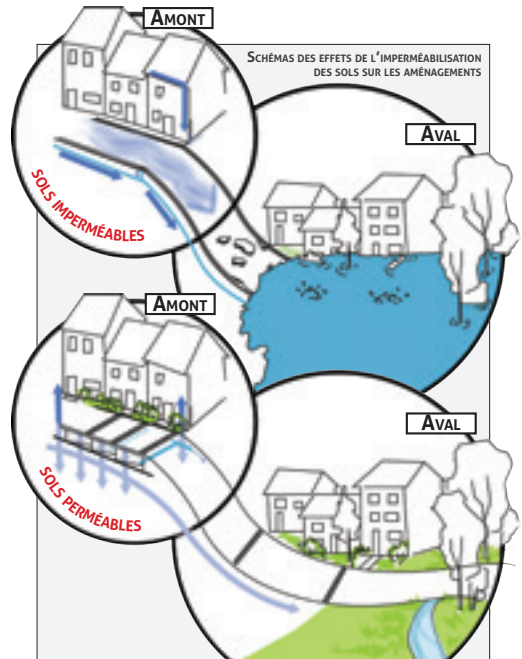
La réduction de la largeur de la rue permettrait de donner un parvis à la mairie et une terrasse au café.



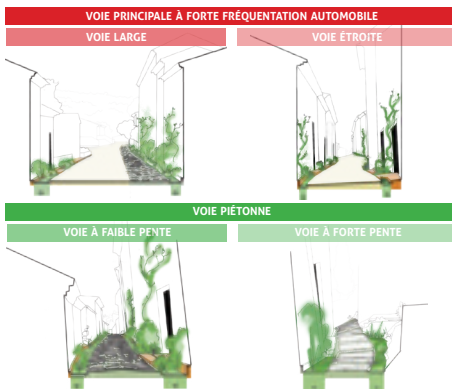
La création d'une zone apaisée permettrait de végétaliser les pieds de façades des commerces.

Aragon Stratégie d'aménagement des rues du vieux village

Aux portes de la Montagne Noire, c'est sur un éperon rocheux des Piémonts du Cabardès que serpentent les rues du village, inscrit parmi les Sites Patrimoniaux Remarquables. Il domine le Trapel, un ruisseau qui s'est transformé en 2018 en un torrent destructeur suite à un épisode pluvieux exceptionnel. Très marquée par cet évènement, la commune d'Aragon souhaite aujourd'hui mettre en valeur le charme pittoresque de son patrimoine à travers la définition d'une stratégie globale d'aménagement des rues du vieux village. Celle-ci constituera une ligne directrice au fil des années pour garantir l'unité et l'harmonie des lieux. Les élus souhaitent s'inscrire dans une démarche durable et locale avec des matériaux pérennes que l'on peut trouver dans la région, résistants aux usages des lieux et aux conditions climatiques.



En excluant l'eau des espaces publics par la mise en œuvre de revêtements imperméables et en l'évacuant le plus rapidement possible par les caniveaux et les réseaux, on a non seulement empêché son infiltration au fur et à mesure, augmentant alors le volume d'eau arrivant en aval, mais aussi augmenté la vitesse de son débit d'écoulement, et donc sa puissance de destruction sur les aménagements et les habitations.



Une hiérarchie des rues du vieux-village selon leurs usages et leurs formes permettra de concevoir un aménagement avec des matériaux adaptés.

Le CAUE encourage la commune à ne pas traiter l'aménagement des sols indépendamment de la gestion des eaux et à se faire accompagner par un professionnel compétent. Un travail sur la perméabilité par le choix des matériaux et la création d'espaces de végétation permettrait à la fois d'apporter de la qualité à l'aménagement et des solutions techniques aux problématiques de ruissellement. Une étude de requalification des espaces publics du vieux village par un paysagiste concepteur permettrait de tirer pleinement parti des potentialités du vieux village : les variations de largeurs des rues créent des encoches qui favoriseraient de petites placettes, certaines rues pourraient devenir piétonnes, les espaces de stationnement pourraient être optimisés, etc.

Coustaussa Aménagement d'une aire d'accueil

A l'entrée du village, au pied des ruines du château classé monument historique et en lien direct avec le paysage agricole, la commune souhaite l'aménagement d'une aire d'accueil. Il s'agit d'y implanter un stationnement, une aire de détente, une aire de jeux pour les enfants et de réaménager une halle qui s'ouvre sur cet espace. Le projet permettrait de revaloriser et d'organiser l'arrivée dans le village, en veillant à l'adéquation avec le caractère patrimonial et paysager remarquable. Le CAUE élabore des orientations. Pour l'intégration du stationnement, il propose une ambiance naturelle qui ne dénote pas avec l'ambiance rurale alentour tout en

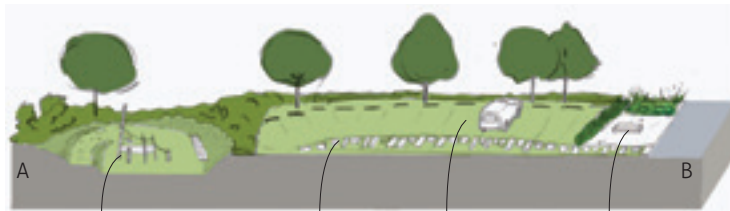
donnant du confort d'usage. L'espace public serait polyvalent et accueillerait différents usages : stationnement, aire de détente et pique-nique, aire de jeux pour enfants, etc., tout en préservant l'accès potentiel vers le futur site touristique du château. Pour le confort des usagers, le site serait ombragé en été et protégé du vent dominant, l'accès piétons favorisé...

Cet aménagement pourrait être mis à profit pour reconnecter ce site au village et pour requalifier et sécuriser son entrée. On y intégrerait les points de collecte des déchets qui doivent être aisément accessibles sans pour autant être exposés à la vue.

Aménager quelques emplacements pour camping car : espace simple enherbé, à proximité des tables de pique-nique

Aménager des places de stationnement : ambiance naturelle, mais confortable d'usage : stationnement et voie d'accès en mélange terre/pierre par exemple. Une allée (en dallage joints enherbés, par exemple) assurera le cheminement vers les places de parking et l'aire de jeux. Plantation d'arbres de développement moyen pour l'ombrage tout en préservant la vue sur le château depuis le lointain

Aménager une petite placette belvédère



Aire de jeux dans le creux du relief Cheminement Stationnement naturel Placette

Cazalrenoux

Les piétons et le végétal au cœur du village

Cette commune des collines de la Piège souhaite « remettre l'humain au centre du village » en offrant des lieux de vie de qualité à ses administrés et ses visiteurs. Entre patrimoine architectural reconnu et proximité avec le grand paysage, les espaces publics pâtiennent cependant d'une ambiance trop routière et du stationnement automobile trop présent. En outre, le ruissellement des eaux pluviales a amené les habitants à faire face à plusieurs incidents et dégradations. La commune entend lier cet enjeu technique à celui de la qualité esthétique et sociale de ses espaces publics.

Le CAUE explore la possibilité d'un centre-village mieux adapté au piéton et plus résilient en donnant plus de place au végétal et en faisant l'hypothèse de la mise en œuvre de sols plus perméables. Ainsi, les espaces de végétation et les matériaux perméables seraient non seulement utilisés pour leur capacité à réduire le ruissellement en infiltrant naturellement



les eaux, mais aussi pour leur capacité à créer des espaces publics agréables confortant l'identité rurale et paysagère du village.

Un centre-village où il fait bon se promener, s'arrêter pour discuter, rêvasser, jouer... Pour aider la municipalité à se projeter dans ce centre-village rêvé, le CAUE a initié une démarche de sensibilisation en imaginant un centre-village où le curseur de la végétalisation et de la perméabilité est poussé presque à son maximum : des placettes en pavés aux joints végétalisés, des rues enherbées, de larges massifs arbustifs, des pieds de façades fleuris... Ces images ont permis d'ouvrir le débat afin de concilier les besoins et envies des différents usagers.

Le CAUE a continué d'accompagner la commune en participant au jury de sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Des plans sont à l'étude, dans un souci d'unité et d'harmonie avec le récent aménagement des abords de l'église et du noyau ancien du village.

Démarches de végétalisation

Saint-Michel-de-Lanès, Coursan, Bages... De plus en plus de communes souhaitent impliquer les habitants dans la végétalisation des espaces publics. Le CAUE encourage cette évolution qu'il accompagne avec : permis de végétaliser, chantier de plantation, diagnostic en marchant...

Coursan : permis de végétaliser

A la demande de la municipalité de Coursan, le CAUE a accompagné la mise en place du permis de végétaliser. Une première dans l'Aude !

Le permis de végétaliser s'inscrit dans une démarche de rénovation urbaine engagée par la commune. Il sensibilise les habitants aux problématiques environnementales et leur permet de participer à l'embellissement de la ville. Chacun peut végétaliser son espace de vie proche avec des plantations sur les lieux de son choix (pieds de façade, tour d'arbre, pots) tout en respectant le bon usage de la rue. Le CAUE a accompagné sa mise en place pendant toute une année. Il a proposé une palette sur-mesure de plantes adaptées au climat et aux zones d'ombres. 30 coursanais ont décroché leur permis en



2021. Début décembre, ils ont récupéré tous ensemble sur le marché, plantes, pots et terreau, ce qui a renforcé le sentiment du collectif. Une deuxième phase de plantation est annoncée pour le printemps 2022.

Bages : chantier participatif de plantation

A la demande de la municipalité de Bages, le CAUE a accompagné un chantier participatif de plantation au Hameau des Pesquis, à Bages.

Début octobre, le CAUE a animé un atelier sur la végétalisation au hameau des Pesquis. Une dizaine d'habitants ont arpenté les rues sur le principe du diagnostic en marchant afin de repérer les lieux destinés à être plantés et à fixer les objectifs des futurs aménagements. Trois lieux prioritaires ont été dégagés.

Début novembre, les habitants ont élaboré avec l'aide du CAUE un projet pour les 3 lieux. Lors de l'atelier, les plantes les mieux adaptées aux différents objectifs ont été choisies : un arbuste pour cacher un mur en parpaing, un massif de vivaces pour accompagner le promeneur, une grimpante pour animer une façade, etc.



Enfin, courant décembre, pelles et seaux étaient de sortie pour le chantier participatif de plantation. Un moment fort dans la vie du hameau ! Avec la perspective d'étendre la démarche en 2022 à d'autres lieux dans la commune.

Petite leçon de végétalisation en bande dessinée

En 2019, le CAUE accompagnait un chantier participatif de plantes grimpantes à Saint-Michel-de-Lanès. Deux ans plus tard, l'initiative a les honneurs d'une bande dessinée !



Planches extraites de la BD « Le voyage de noces de Phiphi et Juju ». Scénario : Alexandra Garibal. Dessin : Audrey Lainé. La publication est à retrouver sur le compte Instagram de *Matin, quel journal!*, un magazine numérique des éditions Dargaud.

Villes et Villages Fleuris

Dans le cadre du concours Villes et Villages fleuris, le CAUE aide les collectivités à améliorer leurs pratiques en matière d'environnement, de fleurissement adapté et de qualité du cadre de vie.

En 2021, les représentantes du CAUE sont allées à la rencontre des élus et techniciens des communes audoises en tant que membre du jury de ce concours réalisé en partenariat avec le Département et l'Agence de Développement Touristique de l'Aude.

Le CAUE a dirigé son action envers deux publics principalement : les communes non labellisées qui souhaitent s'engager dans la démarche pour obtenir une première fleur, et les communes labellisées soumises à un contrôle. Pour ces dernières, le CAUE a réalisé un coaching en prévision du passage du jury régional afin d'adapter le parcours de visite selon la grille d'évaluation. Une répétition générale, en quelque sorte, qui a été très appréciée des communes ainsi coachées :



Rennes-le-Château a rejoint la démarche en 2021.

Brenac, Gruissan, Limoux, Narbonne, Quillan, Souilhe et Villesèque des Corbières.

Diagnostics en marchant

Le CAUE accompagne le Grand Narbonne dans l'animation des diagnostics en marchant, outil phare de la mission centres anciens de l'agglomération.

Le diagnostic en marchant permet d'aborder de façon transversale la planification, l'aménagement, l'habitat et le commerce des communes visitées. Il amène les élus à changer de regard sur leur centre ancien, à relever des atouts à valoriser, à prendre conscience de points durs que l'on ne remarque plus...

Les partenaires du territoire susceptibles de participer ensuite au projet sont invités à participer.

Le parcours a été défini en amont lors d'une pré-visite réalisée par le service Habitat du Grand Narbonne et le CAUE. Toutes les problématiques rencontrées sont prises en compte : le patrimoine bâti, les espaces publics, l'habitat, le commerce et les mobilités.

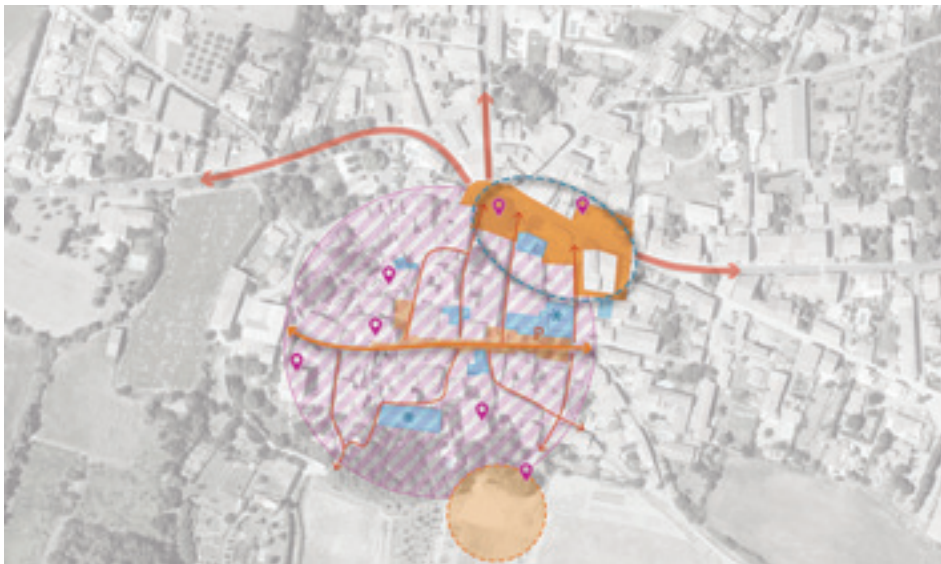
L'outil permet d'aboutir à un diagnostic partagé, point de départ indispensable d'un programme d'action, et d'élaborer des pistes. La méthodologie s'adapte alors au contexte de la commune : ses spécificités



Diagnostic en marchant à Saint-Marcel-sur-Aude.

architecturales, urbaines, paysagères et économiques mais aussi le stade de maturation de sa démarche, afin d'adapter le conseil méthodologique à ses besoins au moment.

Le CAUE a mené avec le Grand Narbonne en 2021 les diagnostics en marchant de Saint-Marcel-sur-Aude, Ouveïllan, Montredon-les-Corbières, Bages et Saint-Nazaire-d'Aude.



Une polarité attractive, restructurée, qui révèle les qualités des lieux aux visiteurs comme aux habitants. Et un cadre de vie qualitatif qui ancre l'habitat au cœur du centre ancien.

Appui aux documents de planification

Le CAUE accompagne et guide les élus vers le meilleur choix pour faire émerger des solutions ancrées dans la réalité de leur territoire.

En questionnement sur son développement futur dans un contexte post-inondations complexe, la commune de Villedaigne a questionné le CAUE sur l'intérêt de s'engager dans une démarche de PLU. Une intervention en conseil municipal a permis de dégager les grands enjeux et étapes d'une telle démarche, de la comparer avec une carte communale, et de répondre aux questions des élus afin de réunir les conditions d'un choix éclairé.

A Montréal, la commune, déjà bien engagée dans la révision de son PLU, a sollicité les conseils du CAUE pour la finalisation de ses OAP (Orientation d'Aménagement et

de Programmation). Il s'est agit de réunir l'ensemble des partenaires (DDTM, PETR) autour de ce sujet pour épauler la commune et sa maîtrise d'œuvre dans la recherche de la meilleure solution pour l'insertion paysagère de ses futures franges urbaines.

Plusieurs réunions et une visite de terrain ont permis de converger vers une réponse qui concilie le rôle de pôle de proximité de la commune au sein du territoire, les objectifs nationaux et locaux de modération de la consommation des sols, et le patrimoine paysager vallonné de grande qualité de Montréal, offrant des vues sur sa collégiale.

Projet d'aménagement / formes urbaines

Le CAUE accompagne les communes disposant de terrains faisant l'objet de projets d'urbanisation ou de renouvellement dans leur réflexion sur la forme urbaine.

La mairie de Bouilhonnac s'interroge sur un périmètre potentiel d'extension urbaine en périmètre de protection patrimoniale. Le CAUE a apporté à la commune un éclairage méthodologique sur les différents modes de faire pour réaliser un lotissement et sur les questions à se poser pour engager un tel projet amené à transformer le village.

La commune de Moussoulens a sollicité le CAUE pour accompagner un projet d'urbanisation sur un grand terrain au sein d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) dont les problématiques de ruissellement appellent une opération compacte. Après une réunion avec les partenaires et une visite de site conjointe, le CAUE a proposé à la commune des principes de projet sur l'OAP ainsi que sur la parcelle, illustrés d'une hypothèse d'implantation et de références architecturales qui permettront à la commune de dialoguer sur cette base avec des porteurs de projet.



A l'échelle de l'Orientation d'Aménagement : quelles formes urbaines ?



A l'échelle de la parcelle : hypothèse d'implantation de petits collectifs en R+1.

Ateliers Départementaux de l'Architecture et du Paysage

A travers sa mission de conseil, le CAUE participe aux ADAP qui réunissent les partenaires du territoire autour d'un projet communal à enjeux forts.

Ces ateliers, organisés à la demande des communes, réunissent la DDTM, le CAUE, l'UDAP et les acteurs du territoire (communauté de commune, EPF, etc.). Il s'agit, autour d'un projet à enjeux, d'appuyer la commune dans sa démarche méthodologique et ses arbitrages en apportant des expertises techniques croisées.

Les séances de travail peuvent traiter de projets d'aménagement, notamment dans des sites patrimoniaux remarquables comme à Malves-en-Minervois. Elles peuvent aussi accompagner la mise en œuvre de dispositifs de politiques publiques. Ainsi, l'ADAP de

Rieux-Minervois s'inscrit dans PVD (Petite Ville de Demain), s'attachant à conjuguer la préservation du patrimoine historique et paysager de la commune avec le confortement de son rôle de pôle de proximité, notamment commercial, et la reconquête des logements vacants de son centre ancien. A Puichéric, la commune a souhaité pour sa part la mise en place d'une OPAH-RU (programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé). Lors d'échanges en ADAP, un cahier des charges a été co-écrit avec l'ensemble des partenaires en vue de sélectionner un bureau d'études pour la mise en œuvre de cette OPAH-RU.

L'accompagnement post-inondation

Le CAUE accompagne les communes sinistrées par les inondations et a engagé une réflexion sur l'aménagement des territoires vulnérables.



Perspective principale du projet de réaménagement des espaces publics de Villegailhenc par l'Agence Atelier Sites (Christine Munoz, paysagiste et Hervé Piquard, architecte).

Le CAUE accompagne les communes sinistrées aux côtés des services de l'Etat, de Carcassonne Agglo, du Département et du SMMAR. En 2021, le CAUE a participé aux jurys de concours de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction et le réaménagement des espaces publics de

Villegailhenc, Conques-sur-Orbiel, Couffoulens et Saint-Hilaire. Un atelier Eau et Paysages a été proposé aux élus et techniciens (p. 37). Le CAUE a par ailleurs animé un ciné-débat et organisé deux conférences sur l'aménagement du territoire en zone vulnérable (p. 50).

Les accompagnements spécifiques

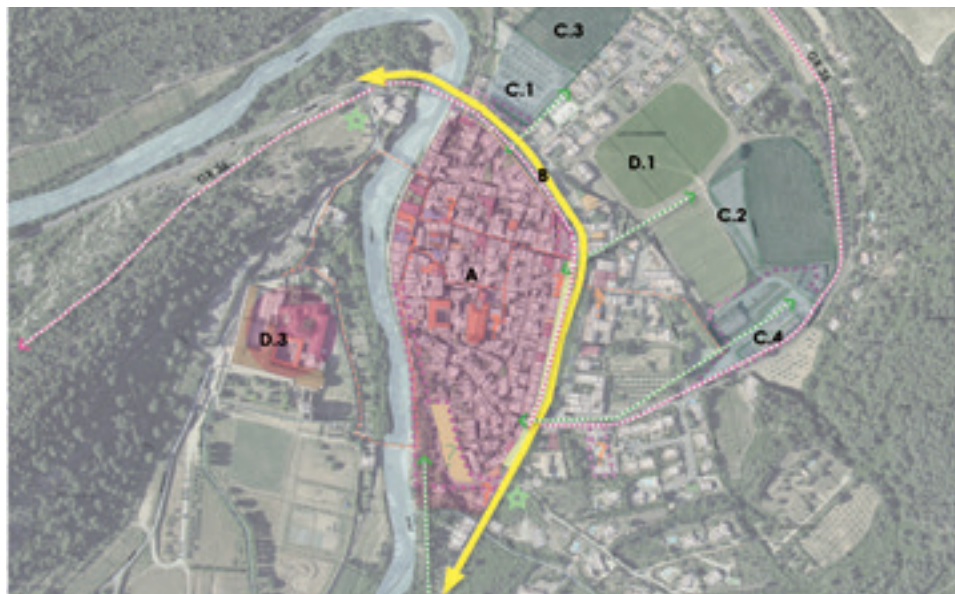
Certaines communes ont des besoins qui débordent le cadre des études communales classiques. Il s'agit dès lors d'accompagner la commune sur un temps long, en lien avec nos partenaires sur le territoire et en adaptant notre démarche aux réalités et contraintes de la demande. Il peut aussi être question d'un accompagnement lié à une politique publique, notamment à l'échelle de la Région Occitanie.

Politique régionale Bourg-Centre

Ce dispositif permet aux communes éligibles d'avoir une feuille de route claire pour les années à venir, synthétisant et hiérarchisant les actions à mener en matière d'urbanisme, d'aménagement et de projet de construction/rénovation.

Dans le cadre de l'accompagnement de la politique régionale Bourg-Centre, le CAUE continue de suivre au fil des projets et des sollicitations les communes concernées, en particulier Fanjeaux et Saint-Hilaire, au travers du réseau des sites Pays Cathare. Le CAUE accompagne également, sous l'égide du PNR Corbières-Fenouillède, la commune de Lagrasse, dans l'élaboration de son contrat Bourg-Centre, pour l'aider à faire face au processus de « muséification » du village. Après la

sélection de l'agence toulousaine *Dessein de Ville*, il s'agit désormais de définir avec les élus et les partenaires une stratégie pour le devenir de Lagrasse et les actions prioritaires à mener. L'objectif affiché consiste à valoriser et pérenniser l'offre de services pour les habitants et à réduire la pression touristique sur la commune. La finalisation de l'étude avec les fiches action est prévue pour l'été 2022 afin d'intégrer la nouvelle génération de contrat régionaux Bourg-Centre.



Lagrasse, projet Bourg-Centre : localisation des secteurs à enjeu. ©Agence Dessein de Ville (31)

Canal du Midi

A travers sa mission de conseil, le CAUE participe aux projets d'aménagement en site sensible du Canal du Midi.

Le Canal du Midi participe pleinement du patrimoine audois, tant du point de vue architectural que naturel et paysager. Il est à ce titre, site classé, et relève d'une attention particulière pour ses aménagements. Le CAUE contribue à la commission Pôle Canal pour des conseils en amont sur les projets d'aménagement le long du Canal du Midi dans l'Aude. En outre, il donne des avis à la Commission départementale de la nature, du paysage et des sites (CDNPS) sur des projets en sites classés, y compris sites naturels, au moment de l'autorisation d'urbanisme.



Le Canal du Midi à Trèbes ©CAUE11 - Observatoire photographique du paysage (OPP), 2016

Grands sites Occitanie

Les Grands Sites Occitanie ont pour objectif de faire émerger ou consolider des projets de destination de notoriété internationale. Ils prennent en compte l'ensemble des composantes du tourisme en associant les opérateurs publics et privés autour d'un programme d'actions.

Dans le cadre de l'accompagnement de la politique régionale des Grands Sites Occitanie, le CAUE continue d'accompagner l'Association Mission Patrimoine Mondial et les communes concernées du Pays

Cathare, aussi bien dans le déploiement des projets individuels (Termes, Lastours et Peyrepertuse) que pour la participation à l'élaboration du Plan de Gestion du bien en série.



Château de Peyrepertuse. Photo : CAUE 11

Montazels : requalification de la chapellerie

Les friches urbaines sont une opportunité foncière pour les collectivités. Elles peuvent créer de nouvelles fonctions sur leur territoire tout en limitant l'étalement urbain. Exemple avec la requalification en tiers lieu de l'ancienne manufacture de chapeaux du limouxin.

Le site de la manufacture de Montazels, dans la Haute Vallée de l'Aude, existe depuis les années 1920. Cette économie a connu son apogée dans les années 1970 avec plus de 500 employés. Depuis 2019, l'usine appartient à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Montcapel. En 2020, des travaux de mises aux normes des machines

côtés de la Région et des acteurs du territoire en apportant un appui méthodologique en matière de gestion de projet, une aide à la formulation des cahiers des charges nécessaires à une consultation de cabinets d'études adaptés, et par des orientations en termes de cohérence de la programmation. C'est l'agence Profil Consultants qui a été



et de remise en état de l'outil de production ont été engagés. Le bâtiment de 4500 m², en grande partie vétuste, est propriété de la commune. L'usine de Montazel a une histoire longue. Outre la manufacture de chapeaux, elle a servi de camp d'internement pour les réfugiés de la Retirada en 1939, mais cette mémoire des lieux s'est perdue.

Une dynamique partenariale

Le site a été choisi par la région Occitanie dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Friches ». Cette AMI vise à développer des projets structurants intégrés qui soient pertinents à l'échelle locale et au-delà, selon les enjeux des territoires. L'objectif est de créer une dynamique locale partenariale en mettant autour de la table les bons acteurs au bon moment pour accompagner et soutenir le porteur du projet dans son projet de reconversion de friche.

Le CAUE est intervenu dans ce cadre aux



retenue par la commune pour la mission de maîtrise d'œuvre.

L'intégration de nouveaux axes

Les premières réflexions en juin 2020 ont fait émerger des nouvelles façons de concevoir cette requalification. A l'axe industriel du site, moteur du projet, sont venus se greffer un axe touristique et un axe culturel que la commune n'avait pas envisagés. L'époque de la Retirada a en effet laissé des traces visibles pouvant être valorisées à travers un lieu de mémoire, lequel n'existe nulle part ailleurs en Limouxin. En outre, plusieurs acteurs culturels ont manifesté le souhait d'intégrer le projet afin de proposer une offre culturelle et sociale complémentaire au territoire.



L'Élu et la Région : regards croisés sur un accompagnement de projet « friches »

L'Élu / Christophe Cuxac, maire de Montazels

Que vous a apporté le regard du CAUE sur ce projet de requalification ?

Le CAUE a apporté une vision qui n'était pas du tout celle imaginable au départ. Il y a eu cette volonté de mettre des axes différents à l'intérieur du projet, de soulever des pistes, on verra ensuite si elles peuvent aboutir, mais déjà, le CAUE nous a donné l'opportunité de nous dire « mais est-ce

que vous ne pensez pas qu'on pourrait rajouter ceci, cela ? » Eh oui, bien sûr, oui ! On était partis presque déjà en maîtrise d'œuvre, on commençait à faire des plans et, là, à partir de l'intervention du CAUE, la copie a été revue. Le CAUE m'a permis d'avoir les équipes derrière qui m'ont dit « mais oui, travaillons sur ces idées ». Une co-construction, voilà. Le CAUE est donc un vrai partenaire à avoir, initialement. Ça a vraiment enrichi le projet, ça a été crucial qu'on ait ce soutien-là, dès le début.

La Région / Etienne Florentin, Direction de l'Aménagement, du Foncier et de l'Urbanisme (DAFU)

Pourquoi avoir retenu le site de Montazels dans le cadre de l'AMI portée par la Région ?

Pour Montazels, il y avait en arrière-plan un projet assez clair, une diversité d'acteurs tous enclins à coopérer et travailler ensemble pour tendre vers un projet cohérent et accepté par tous. Une dynamique a pu s'instaurer, l'ensemble des partenaires a joué le jeu, notamment ADOC, l'agence de développement économique de la Région qui a mené ce rôle de coordination entre les partenaires et la commune, permettant d'avancer et de franchir les différentes étapes d'un projet de reconquête de friche.

Les acteurs en place, notamment l'entreprise Montcapel, avaient une volonté très forte de travailler avec l'existant pour être intégrés dans le futur projet. Le maintien de ces acteurs a permis de conserver des usages qui existaient peu sur le site. On tend aujourd'hui vers un projet mixte, hybride, qui permettra à la commune de proposer sur son territoire différents accueils, services et activités.

Quel a été selon vous l'apport du CAUE ?

Vous êtes pour la Région un acteur majeur de par la proximité que vous avez avec le territoire, et également par votre capacité à accompagner dans l'ingénierie et dans le processus de projet, notamment d'un point de vue architectural et urbain, pour conseiller et apporter un regard au porteur de projet. Cela est pour nous très précieux puisque cet accompagnement en ingénierie permet à des territoires qui, parfois, ont des carences de ce point de vue-là, d'être rassurés et de percevoir, de sentir, une vision architecturale et urbaine dans le projet et donc de les conforter dans leur souhait de développer un projet de reconversion de friche.

On oublie parfois aussi qu'un projet qui est au stade opérationnel, au stade travaux, a été précédé de tout un travail en amont et c'est parfois un des moments les plus importants du projet, le moment où l'on va définir, discuter, échanger sur cette question de programmation, de vision architecturale et urbaine, comment ça pourrait prendre place avant d'entrer dans le dur. Cette phase moins visible est tout aussi essentielle et importante.

L'Acte II Pays Cathare

Le CAUE est missionné par le Département pour accompagner les 18 sites Pays Cathares dans la mise en œuvre de leurs projets, en cohérence avec la Charte Paysagère et Architecturale. Quelques exemples d'accompagnements menés en 2021 et initiés avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du Pays Cathare constituée par l'agence Nicolas Michelin (ANMA).

Lastours

A la croisée de plusieurs projets, la commune de Lastours est en train de finaliser l'aménagement de la traversée du village, de mener un diagnostic sanitaire global sur les châteaux et de lancer une étude de programmation pour mettre à jour ses infrastructures touristiques.



revaloriser la traversée du village. Le projet développé par l'Agence toulousaine « d'une Ville à l'Autre » consiste en la création de belvédères sur la rivière pour gagner ces précieux espaces. Les travaux seront terminés en 2022 et une seconde tranche restera à venir sur l'entrée de village.

Par ailleurs, la commune prépare le lancement d'un appel d'offre pour 2022 portant sur « la programmation culturelle, touristique et d'aménagement du site élargi des châteaux de Lastours », avec l'aide du CAUE, de l'AMO Michelin et des autres partenaires de la commune.

Les travaux sur la traversée consistent à rendre plus visible le parking visiteur et plus attractif le cheminement jusqu'à l'accueil des Châteaux, tout en dégagant de l'espace public plus confortable pour les habitants et commerçants afin de

Illustrations extraites de l'étude de programmation par l'agence d'une Ville à l'Autre (Toulouse).

Duilhac-sous-Peyrepertuse

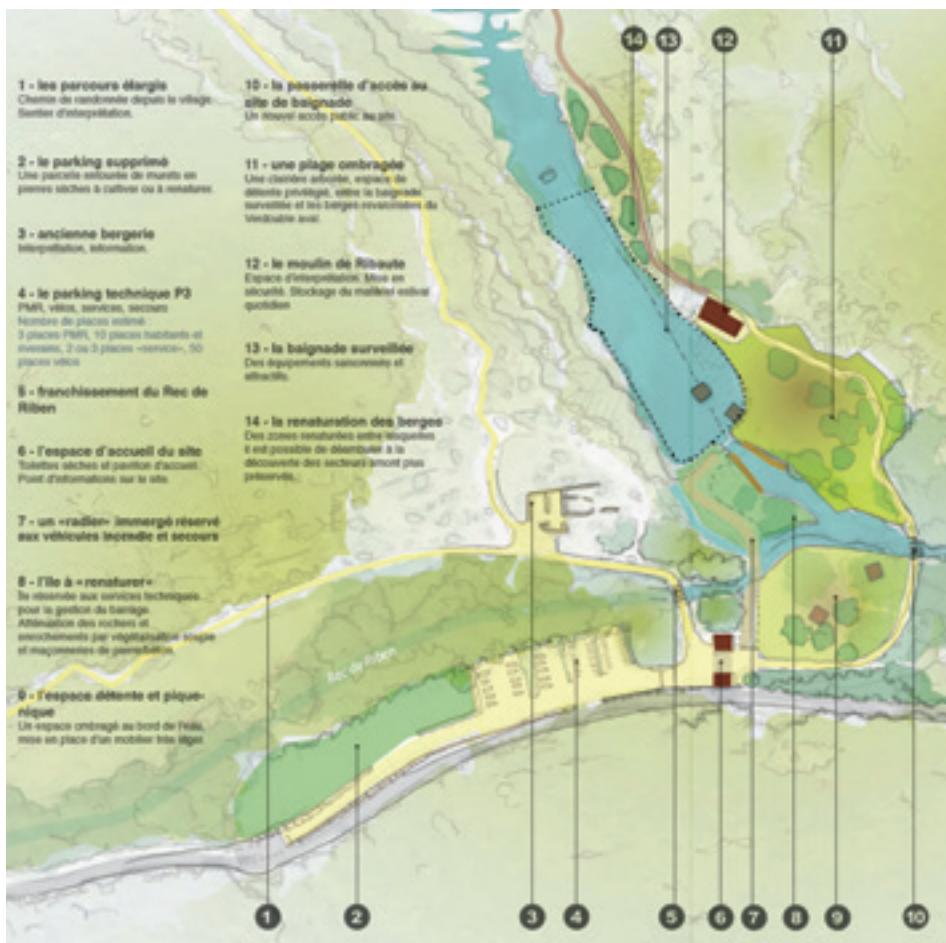
Victime de son succès, l'aire de baignade surveillée du Moulin de Ribaute pose des problèmes de gestion aux agents et aux élus, en terme de flux et de dégradation de ce site naturel exceptionnel. La commune a souhaité se faire accompagner pour réorienter le fonctionnement touristique du site et pour réaliser les aménagements qui s'imposent.

Dans ce site très protégé, il a fallu construire avec les nombreux partenaires une méthodologie de projet spécifique

regroupant un paysagiste, une ingénierie touristique et une expertise hydraulique et naturaliste.

Les prestataires ont d'abord déterminé avec les élus et habitants comment « apaiser » ce site (avec l'instauration d'une jauge maximale), avant de projeter les aménagements nécessaires à son bon fonctionnement naturel et touristique.

C'est le paysagiste toulousain Jean-Michel Sagols qui mène l'équipe de maîtrise d'œuvre sur ce projet exemplaire.



Projet pour l'aire de baignade du Moulin de Ribaute par le paysagiste Jean-Michel Sagols.

Saint-Hilaire

Faisant suite à une étude de programmation architecturale puis à un concours d'architecture, la commune a désigné les architectes Bernard Quirot et APA pour réaliser la requalification d'un îlot insalubre au pied de l'Abbaye.

Grâce au temps de programmation en amont, le projet choisi correspond tout à fait aux attentes des élus : créer une place de village de qualité au pied de l'Abbaye, entourée par des cellules commerciales

harmonieusement insérées dans le cœur du village. Malgré de nombreuses difficultés, l'engagement de la commune et l'accompagnement des partenaires (ABF, DDTM, Département, CAUE) tout le long du projet permettent d'envisager le lancement des travaux à l'été 2022.

Détail symbolique : le projet devrait réutiliser les pierres issues des démolitions des maisons inondées en 2018 sur la commune.



Projet pour la requalification de l'îlot nord de Saint-Hilaire par Bernard Quirot et APA.

Formation « Pilotage de projet » pour les sites du Pays cathare

A la demande du Département et dans le cadre du réseau des sites du Pays Cathare, le CAUE a organisé une formation sur la maîtrise d'ouvrage à destination des élus, secrétaires de Mairie et agents des sites. La formation d'une journée s'est déroulée

à Alet-les-Bains, à deux reprises. Elle aura permis d'échanger à propos d'une dizaine de sites et de partager les expériences en cours. En complément, une journée de visite de projets exemplaires est envisagée pour l'automne 2022.

Le CAUE formateur

La formation est l'une des missions régaliennes du CAUE. Elle s'exerce par le biais de visites de sites, de journées d'information, de conférences... auxquelles ont participé 108 élus et techniciens en 2021.



Castelnau-de-Levis, conception Agence PUVA - Photo : CAUE 81, Vincent Boutin

Concevoir et vivre autrement les espaces publics : le végétal au cœur du projet.

Le 9 septembre, le CAUE a emmené 35 élus et techniciens visiter des aménagements remarquables dans le Tarn, à Castelnau-de-Levis, Valderiès et Les Cabannes.

Les participants ont pu découvrir des aménagements conçus avec sobriété, qui créent un cadre de vie agréable et favorisent la convivialité. Ils avaient en commun d'accorder une grande place au végétal et de mettre en valeur l'architecture locale et le patrimoine.

A Castelnau-de-Levis, les participants ont découvert la valorisation du patrimoine bâti et végétal de la commune par le biais d'un parcours piétonnier. A Valderiès, c'est la requalification et la restructuration d'une



Valderiès, conception Agence PUVA - Photo : CAUE 81

place par une trame végétale qui a retenue toute leur attention.

Enfin, aux Cabannes, élus et techniciens ont

pu apprécier la qualité des ambiances des espaces publics révélant le caractère rural du village.

Cette journée de visite a aussi favorisé des temps de rencontre et de partage d'expérience avec les maîtres d'œuvres et les maîtres d'ouvrages présents dans les différents sites pour guider les visiteurs.



Les Cabannes, conception et photo Atelier Gama.

Les autorisations d'urbanisme

Très attendue chaque année, la journée de sensibilisation aux bases réglementaires d'autorisations du droit des sols s'est tenue en visioconférence.

(Chef de service administration du droit des sols à Carcassonne Agglo), Marion Gerber Benoi (architecte-urbaniste Atelier Sillonne) et Aurélien Milhau (conseiller juriste ADIL).

Destinée aux élus, DGS, chargés d'urbanisme et secrétaires de mairie, elle a compté 50 participants. Cette formation répond à une demande très forte des collectivités, et le CAUE a souhaité la maintenir dans un contexte sanitaire compliqué en proposant un format à distance, le 29 mars.

Les intervenants étaient Christine Burgat



Aménager avec l'eau : le regard du paysagiste sur des projets d'aménagements résilients

En partenariat avec le SMMAR, le CAUE a proposé une conférence et un atelier de sensibilisation à l'aménagement du territoire avec l'eau du point de vue de l'approche paysagère.

L'intervenante a aussi témoigné de sa pratique méthodologique dans le cadre des marchés publics.

A travers différents projets en région Occitanie, Christine Munoz de l'Agence de Paysage « Atelier Sites » a abordé les enjeux propres aux projets d'aménagement sur l'eau et le paysage. Elle a montré l'intérêt de l'approche paysagère pour la préservation des milieux, la valorisation du patrimoine ou encore l'éco-tourisme...



Navacelles, conception Atelier Sites (Montpellier).



2213

particuliers
accompagnés
en 2021 :

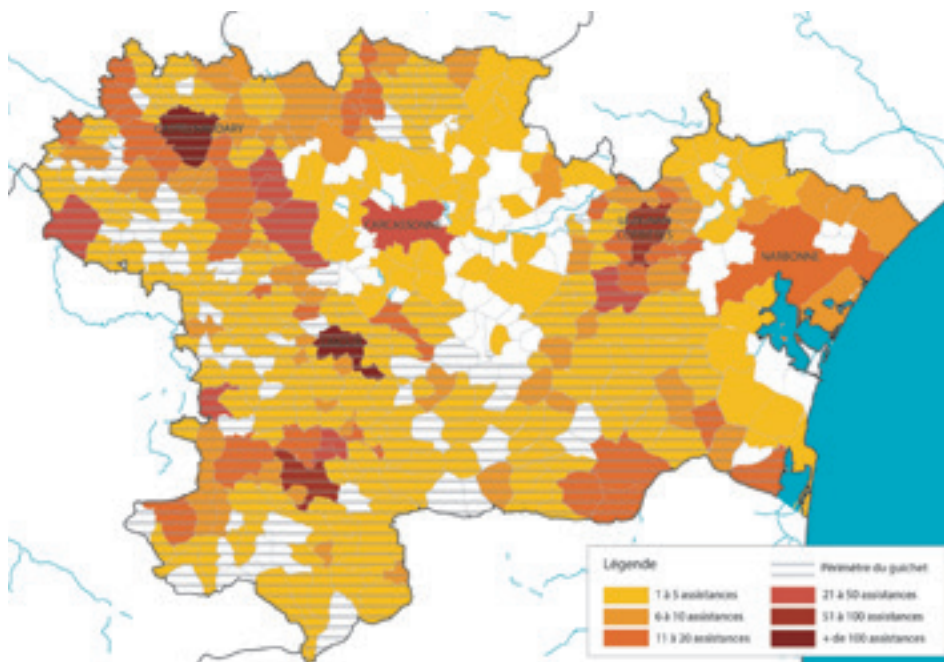
288 assistances architecturales
1925 conseils en énergie

Au CAUE, les particuliers peuvent bénéficier d'un double conseil en architecture et énergie.

CAUE de l'Aude et Guichet Rénov' Occitanie : Un double conseil architecture & énergie

Le CAUE de l'Aude a fait le choix de supporter, en partenariat avec le Département, un Guichet Rénov' Occitanie, qui a pris le relai de l'Espace Info-Énergie. En effet, dès 2004, le CAUE a souhaité placer la problématique énergétique au cœur de ses conseils, ce qui lui permet de proposer un double conseil en architecture et énergie adapté aux enjeux de la transition énergétique.

De même que les architectes-conseillers proposent leurs services aux porteurs de projets, les conseillers énergie du Guichet Rénov' Occitanie répondent aux questions des particuliers sur la construction, la rénovation, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et les aides financières.



Les assistances architecturales et les assistances du Guichet Rénov' Occitanie en 2021.

Des assistances architecturales pour tous

Pour tout projet de construction, réhabilitation, extension, le CAUE propose des assistances architecturales gratuites au siège à Carcassonne et dans plusieurs sites du département.

Ces assistances aident les porteurs de projets à définir leurs besoins, à déterminer la faisabilité du projet, à vérifier les contraintes liées au site, à préciser les étapes administratives et à s'orienter vers des professionnels compétents.

Les architectes-conseillers reçoivent les particuliers sur rendez-vous à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE) à Carcassonne et dans les permanences décentralisées à Castelnaudary (en partenariat avec la ville), à Bram, à Tuchan (en partenariat avec le PNR Corbières-Fenouillède) ainsi qu'à Narbonne (en partenariat avec le Grand Narbonne). Ils délivrent des conseils professionnels, gratuits et indépendants en



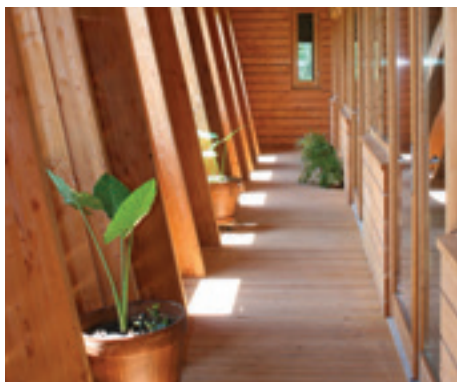
dehors de toute maîtrise d'œuvre. Pour des conseils efficaces, les particuliers sont invités à consulter le plus en amont possible, dès l'intention du projet.

La Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE)

Un bâtiment exemplaire, un équipement à vocation pédagogique, un lieu ressources pour l'habitat, le cadre de vie et l'énergie : la MAE est tout cela à la fois.

Cette construction a été impulsée par le Conseil Départemental pour démontrer qu'il est possible de réaliser des bâtiments tertiaires en éco-construction et à faible consommation d'énergie. Par le choix de son architecture, des matériaux et des équipements, il peut servir de vitrine du développement durable, aussi bien pour les élus locaux que les professionnels ou les particuliers.

La MAE est également un outil de diffusion culturelle. Le bâtiment dispose d'un grand espace ouvert en rez-de-chaussée destiné à recevoir des expositions et conférences sur les thèmes développés par le CAUE. Un centre de ressources multimédia se déploie à mi-étage du bâtiment. Le parvis s'anime lors de représentations théâtrales, de projections cinématographiques, de réceptions conviviales, etc. Un jardin de plantes méditerranéennes à l'arrière du bâtiment complète cet équipement à vocation pédagogique. Enfin, le bâtiment rassemble en un même lieu trois



organismes d'intérêt public qui se complètent dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie et de l'énergie : le CAUE, le Guichet Rénov' Occitanie et l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) de l'Aude.

Conseil architectural : à quoi s'attendre ?

Lydia et Rémi sont propriétaires d'une remise qu'ils souhaitent aménager. Ils ont entendu parler de l'assistance architecturale gratuite et poussent la porte du CAUE...

Lydia et Rémi ont pris rendez-vous avec un architecte-conseiller. Ils se présentent avec les documents utiles à la compréhension de leur projet (cadastre, plans, photos, devis...). Sur le bureau du conseiller, une règle, du papier calque et une calculatrice. Une relation d'écoute s'installe... « Les jeunes couples sont nombreux à nous solliciter, explique Arthur Payne, architecte-conseiller au CAUE. Chaque projet est différent mais il y a des conseils qui s'appliquent à tous. Je commence par rappeler les règles d'urbanisme et les contraintes administratives, j'alerte sur le volet financier (coûts de construction, coûts annexes) et j'essaie d'anticiper au mieux les problèmes techniques ».

Revoir sa copie

La remise de Lydia et Rémi est proche d'une église classée. Ils n'auront pas l'autorisation de modifier la toiture : envolée, la terrasse de toit dont ils rêvaient ! Tout projet en secteur protégé demande une attention particulière. « Dans le cas d'un refus de permis par l'architecte des bâtiments de France, j'explique le motif, puis on cherche ensemble des alternatives acceptables et je donne au pétitionnaire des éléments-clés pour essayer de débloquer la situation. » Le couple souhaitait également la suppression d'un mur porteur, ce qui aurait fragilisé l'édifice, et les coûts de rénovation ressortent plus élevés que prévus. Résultat : Lydia et Rémi vont revoir leur copie. « Je ne vais pas faire le projet à la place des consultants. Je les aide en revanche à mener leur propre projet du mieux possible. »

Une feuille de route

Une étape importante dans une vie. « Le CAUE remplit une mission d'utilité publique. En 2021, 288 adouiso nous ont sollicités pour un conseil architectural. » Mais attention, « certaines situations restent compliquées et il n'y a pas de solution magique », avertit Arthur Payne. Lydia et Rémi, attentifs, se penchent sur une esquisse. L'architecte-conseiller a indiqué au crayon la disposition et les proportions des ouvertures à réaliser : « Le bâti ancien traditionnel a ses caractéristiques et il convient de respecter l'harmonie de la façade. ». Une heure environ s'est écoulée depuis le début de l'entretien. Les consultants repartent avec une feuille de route méthodologique qui identifie les points sensibles à lever. Le parcours s'éclaire...



Exemple de croquis réalisé lors d'une assistance architecturale pour une modification de façade.

La mission Énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2021, en association avec le Département, le CAUE est porteur d'un Guichet Rénov'Occitanie. Les conseillers-énergie conseillent les particuliers dans la rénovation de leurs logements et la maîtrise de l'énergie.

Le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE mis en place en partenariat avec le département de l'Aude a démarré son activité en 2021. Il répond au programme de rénovation énergétique des logements individuels, Rénov'Occitanie, dans le cadre de l'objectif fixé par la Région pour devenir une région à énergie positive à l'horizon 2050. Le guichet porté par le CAUE et le Conseil Départemental de l'Aude couvre 7 EPCIs et 1 PNR, soit 313 communes et 128 000 habitants :

CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois

CC du Limouxin

CC Castelnaudary Lauragais Audois

CC Piège-Lauragais-Malepère

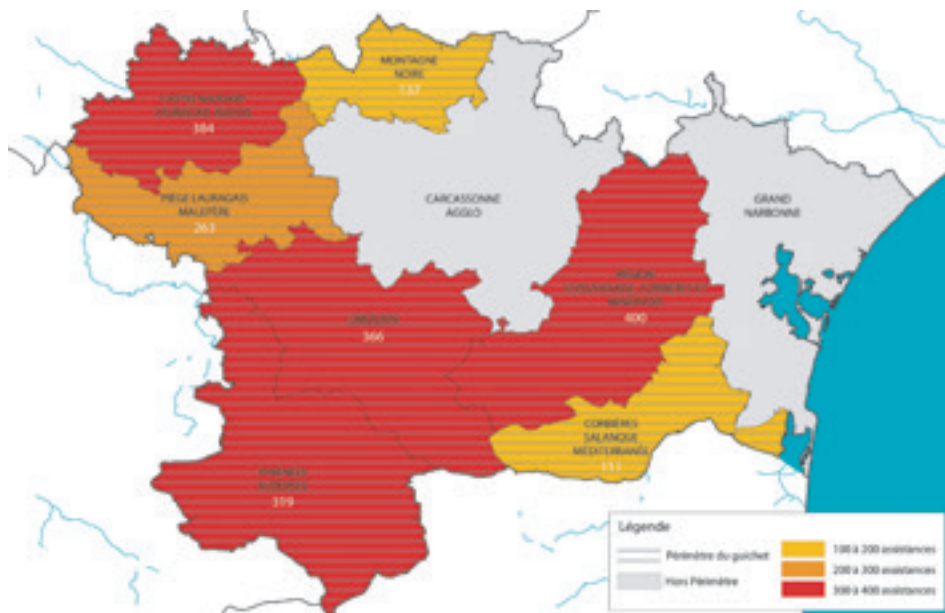
CC Pyrénées Audoises

CC de la Montagne Noire

CC Corbières Salanque Méditerranée

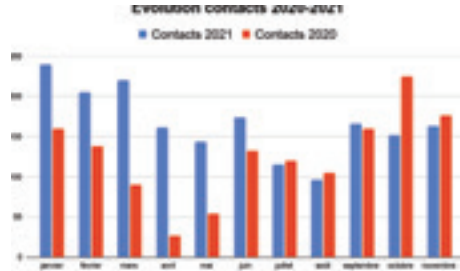
Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

Des permanences délocalisées ont été déployées sur les territoires ayant conventionné avec le CAUE : Montagne Noire, Piège-Lauragais-Malepère, Pyrénées Audoises, ville de Castelnaudary et le nouveau Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, soit 41 000 habitants. Ces permanences ont lieu 1 jour par mois, sur rendez-vous, à Quillan, Chalabre, Les Ilhes, Saint-Denis, Bram, Belpech, Castelnaudary et Tuchan.



Les demandes de conseils en énergie des particuliers en 2021 dans les EPCIs couvertes par le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE.

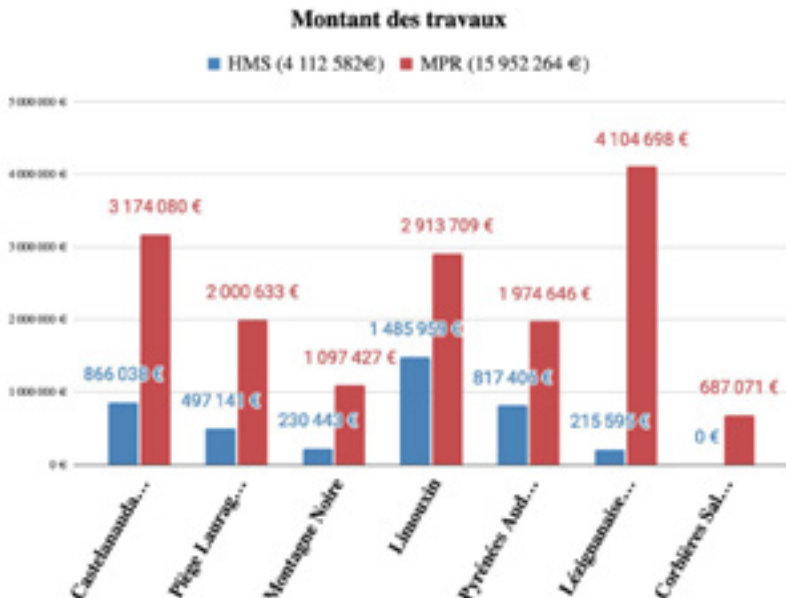
En 2021, les conseillers énergie du Guichet de la rénovation ont délivré 1925 conseils gratuits aux particuliers (80 % de conseils simples, 20 % de conseils personnalisés). Une première année de fonctionnement bien chargée dans son ensemble pour l'équipe composée de deux conseillers énergie et d'une chargée d'accueil et d'administration, notamment au premier semestre.



Les conseils ont porté sur différents types de travaux : pompe à chaleur, poêle à granulés, chauffe-eau thermodynamique, remplacement de fenêtres, dépose de cuve à fioul, etc. Le dispositif Ma Prime Rénov a bénéficié majoritairement à des foyers très modestes (40% des bénéficiaires) et modestes (18%).

Mon Coach Ecologis. Elle a été aussi une année de questionnement sur le passage du réseau FAIRE au réseau France Rénov, au 1^{er} janvier 2022. En raison du contexte sanitaire mais aussi de la « surchauffe » induite par l'explosion des demandes d'informations des particuliers suite à une campagne d'information des guichets de la rénovation, l'équipe a mené peu d'animation et d'actions de sensibilisation en 2021.

L'année 2021 a vu la mise en place d'une collaboration avec l'opérateur Octéha sur les dispositifs Rénov'Occitanie et PIG



Montant des travaux réalisés par EPCIs dans les dispositifs Habiter Mieux Sérénité (HMS) et Ma Prime Rénov (MPR) pour les propriétaires occupants.



L'architecte Pierre Courtade fait visiter le bâtiment des Archives départementales de l'Aude lors des Journées Nationales de l'Architecture, le 16 octobre. Photo : AD 11.

Sensibilisation du public

Mois de l'architecture et Journées Nationales de l'Architecture

En partenariat avec le Grand Narbonne, les Archives départementales de l'Aude, l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse et avec le soutien de la DRAC Occitanie.

Ces deux temps forts visent à familiariser le grand public à l'architecture en lui donnant des clés de compréhension de cette discipline qui façonne les territoires et notre quotidien.

27 mai

Qualité architecturale et territoires ruraux, paroles d'architectes engagés,

par Bernard Quirot, architecte et Catherine Roi, architecte-urbaniste.

Engagés au service des territoires ruraux, les intervenants ont évoqué leur pratique à travers des projets et initiatives locales. Ils ont expliqué en quoi les bourgs ruraux sont des lieux rêvés pour la qualité architecturale et le vivre ensemble. Les conditions du passage à l'acte pour revitaliser les centres anciens et les écueils de la commande architecturale sont venus compléter leur intervention.

27 et 28 mai

Un week-end autour de l'architecture avec les étudiants toulousains

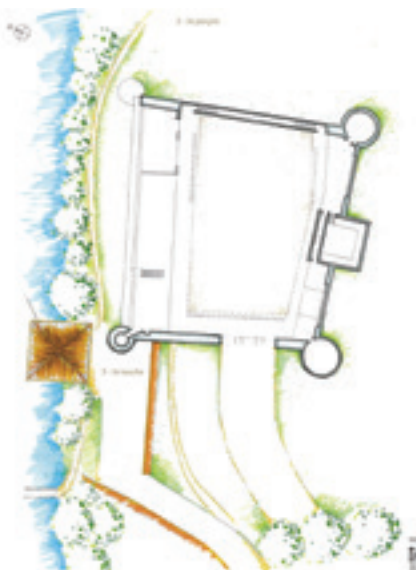
Sous la houlette de leur enseignant Pierre Courtade, les étudiants de 3^e année de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse ont visité le bâtiment du musée Narbo Via conçu par Foster & Cie, puis assisté à la conférence de Bernard Quirot et Cathy Roi à Narbonne. Le lendemain, ils ont été accueillis à Bages pour un atelier étudiant. Ils ont pu présenter leurs travaux aux deux conférenciers présent sur cette 2^e journée, et ainsi bénéficier d'un regard extérieur sur leurs projets.

16 octobre

« Levez les yeux ! » au centre d'art La cuisine à Nègrepelisse

Suite à une initiative de l'Union régionale, plusieurs CAUE d'Occitanie dont celui de l'Aude se sont rassemblés autour de l'action : *L'eau [in]visible. Entre architecture et nature, une balade sensorielle en quête de l'eau*. Un parcours sensible a été organisé pour

plusieurs classes, ponctué d'ateliers sur deux lieux distincts en interrelation : les abords du château, domestiqué ou naturel, et l'intérieur architecturé du bâtiment contemporain.



Visite du bâtiment des Archives départementales de l'Aude

Esthétique, matériaux, répartition des espaces, usages... les arcanes de cet équipement public ont été dévoilées au public lors de visites guidées par l'architecte du projet, Pierre Courtade. Les visiteurs ont découvert notamment le silo des magasins de stockage dominant la silhouette horizontale du bâtiment et la salle de lecture, ouverte au nord vers la montagne Noire.

Projet de territoire en Haute Vallée : du jeune public au public familial

Co-construit avec l'Accueil Ado, l'AREP, Lud'Aude, en partenariat avec Fonte-Vivo, Terre de passage, Découverte et Conservation du Patrimoine, Vilatges al País, l'UDAP et les mairies de Couiza, Festes-et-Saint-André, Roquetaillade et Montazels.

En 2021, le CAUE a développé un projet culturel autour du patrimoine sur le territoire de la Haute Vallée. Il a mis en place, en partenariat avec nombre d'acteurs locaux, des actions destinées à tous les publics : scolaires, adolescents et familles, qui ont culminé à l'occasion d'un week-end festif lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Une dynamique territoriale

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le CAUE a fait le choix de développer en 2021 un projet « hors les murs » sur un territoire assez éloigné de l'offre culturelle : la Haute Vallée de l'Aude. Le thème choisi, le patrimoine, a été abordé au travers de pratiques ludiques et décliné selon différents publics : écoliers, adolescents et familles. Le jeu a servi la médiation et l'apport de connaissances.

Pour développer ce projet, le CAUE s'est appuyé sur un important réseau local d'acteurs, sur les communes partenaires et sur un partenariat noué avec l'Académie de Montpellier (*lire interview p. 48*).

Un événement participatif et festif : « Jouons le patrimoine ! »



Les 18 et 19 septembre, le patrimoine était à la fête à Couiza, Montazels, Festes-et-Saint-André et Roquetaillade. Quatre jeux de pistes et un large éventail d'animations étaient proposés aux familles pour découvrir le patrimoine matériel et immatériel des vallées de l'Aude et de la Corneilla. Ateliers de dessin et maquette, de taille de pierre, récits, anecdotes et contes du territoire, etc, ont été très appréciés. Philippe Marcy a présenté son livre *Lavoirs et lavandières* (collection Vilatges al País). Le public a pu également découvrir des photographies anciennes de la Haute Vallée et participer à la construction du « village imaginaire » initié par les enfants des écoles alentours lors des ateliers scolaires.

Des interventions dans les classes

A Luc-sur-Aude, les élèves de CE1/CE2 de l'école élémentaire ont participé à 4 ateliers de sensibilisation sur le patrimoine du quotidien et sur le paysage organisés par le CAUE, de mars à fin mai 2021. L'action a consisté à délivrer des apports théoriques et du vocabulaire au travers d'activités pédagogiques et ludiques afin d'actualiser la valeur patrimoniale de l'environnement familial. Ces animations pédagogiques ont été co-construites avec Mme Mourrut, conseillère pédagogique départementale de l'Education nationale de l'Aude en lien avec un projet thématique proposé aux enseignants : « À côté de chez soi » portant sur le patrimoine du quotidien.

Les autres écoles inscrites à ce projet se sont vues proposer les outils mis à la disposition des enseignants sous forme de kit (*lire en p.48*). Certaines écoles du territoire ont également bénéficié d'interventions lors de la journée « Enfants du Patrimoine », veille des Journées européennes du Patrimoine (*lire en p.48*).



Des ateliers avec des adolescents

Cinq ateliers ont été menés avec les adolescents de l'Accueil Ado de Couiza avec l'idée de les impliquer dans la construction de l'événement « Jouons le Patrimoine ». Ils ont notamment contribué à l'élaboration d'un jeu de piste. Ce travail s'est fait en plusieurs étapes :

- Une sortie à Rennes-le-château avec des apports architecturaux, patrimoniaux et

historiques lors de laquelle les adolescents ont par ailleurs testé un jeu de piste ;

- Un atelier de repérage et d'observation de l'architecture de Couiza, à travers un rallye-photo et un atelier de lecture de plan, abordant la chronologie et les styles architecturaux des bâtiments repérés ;

- Un atelier d'écriture et d'imaginaire portant sur les lieux ;

- Un atelier de recueil de témoignages et de rencontre avec le Club du troisième âge de Couiza ;

- Un atelier de photographie et de mise en scène.

Le jour « J », les adolescents ont participé à l'animation des jeux de piste.



Découverte du patrimoine de Rennes-le-Château par les adolescents à travers un jeu de piste.

JEUX DE PISTE : DEMANDEZ LES LIVRETS !

Le CAUE a développé 4 livrets ludiques de découverte du patrimoine bâti, paysager et immatériel de la Haute Vallée. Alternant photographies, énigmes, activités ludiques, dessins et récits historiques, ces livrets conçus autour de jeux de piste emmènent le promeneur à Couiza, à Montazels, à Festes-et-Saint-André et à Roquetaillade par des chemins détournés. Ils sont conçus pour un public familial et disponibles dans les villages concernés, dans les associations partenaires et sur demande au CAUE.

Actions pédagogiques jeune public en milieu scolaire

« Regardons nos villages... et nos paysages »

Ces ateliers amènent les élèves d'écoles élémentaires à observer l'architecture traditionnelle de leur commune et le paysage familial avec un nouveau regard.

Les écoliers abordent des notions liées au patrimoine architectural et paysager, à l'image et la photographie ainsi qu'à l'histoire architecturale et urbaine. Ce panel d'atelier est proposé depuis 2019 dans le cadre de deux manifestations nationales : « Enfants du Patrimoine » à la veille des Journées européennes du Patrimoine à la mi-septembre et « Levez les yeux! » lors des Journées Nationales de l'Architecture, à la mi-octobre, portées par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture et soutenue par la DRAC Occitanie. L'animation de ces ateliers est aussi proposée aux enseignants qui en font la demande. Deux classes de Conques-sur-Orbiel en ont bénéficié en 2021.



Cahier de vocabulaire des écoliers de Luc-sur-Aude réalisé par l'enseignante suite à l'intervention en classe.

Un partenariat avec l'Académie

En 2021, dans ce cadre, un partenariat a été établi avec Nathalie Mourrut, conseillère pédagogique départementale Arts visuels à l'Académie de Montpellier. Il a eu pour prolongement le développement d'un outil « Kit en autonomie » destiné aux enseignants. Ces derniers peuvent ainsi s'appropriier l'atelier en l'adaptant à leurs élèves. Le Kit est disponible sur demande au CAUE.



Nathalie Mourrut,
conseillère pédagogique
départementale

A chaque étape de l'élaboration du projet, le partenariat s'est nourri du croisement de nos regards, entre professionnels de la pédagogie et professionnels du cadre de vie, dans un climat de confiance et d'écoute réciproques. Nous avons des apports différents, mais la visée était la même : faire en sorte que les élèves acquièrent des compétences et qu'ils voient autrement leur environnement et le patrimoine du quotidien. La technicité du CAUE a apporté une finesse dans l'observation, une lecture moins subjective, plus pointue et proche du réel. Côté pédagogie, nous avons veillé à l'adaptation du projet aux élèves de CE1/CE2 concernés.

LE « KIT EN AUTONOMIE »

Niveau :
L'outil est destiné aux élèves à partir du cours préparatoire.

Modalités :
Il est construit en trois étapes. L'enseignant.e peut, pour chacune d'elles, faire son choix entre les activités proposées.

Objectif pédagogique :
Amener les plus jeunes à s'intéresser à leur environnement, leur village et aux éléments qui les entourent. Ils observent, (re)découvrent et (ré)interprètent leur village à travers des promenades dans leur quartier, le dessin, puis la maquette.

196 élèves sensibilisés

En 2021, 100 élèves de la grande section au CM2 des écoles de Couiza, Fa, Luc-sur-Aude, Alet-les-Bains, Festes et Roquetaillade ont bénéficié de cet atelier sur le territoire de la Haute Vallée dans le cadre de la manifestation « Les Enfants du Patrimoine » et du projet « Jouons le Patrimoine » (*lire en p.47*). Auxquels se sont ajoutés 96 élèves du CE1 au CM2 des écoles élémentaires d'Armissan et de Peyriac-de-Mer dans le cadre de la journée « Levez les yeux! ».

Redécouvrir le patrimoine bâti...

Munis d'un carnet de bord photographique, les écoliers procèdent à la recherche et à l'identification d'éléments d'architecture à partir de photographies montrant des détails significatifs empruntés aux façades. Ce parcours ludique très animé les amène à lever les yeux et à porter un regard différent, curieux, étonné, sur leur cadre de vie quotidien. Il est suivi d'un atelier de dessin in situ : dessins de façades. L'élève s'initie au croquis, à la notion d'échelle, au vocabulaire et commence à apprécier les différences de styles et la composition. Chaque classe peut prolonger l'atelier par la création d'un espace villageois en maquette à l'aide de gabarits des différentes typologies de maisons et bâtiments afin d'explorer la 3^e dimension et d'appréhender la notion d'espace public.



Création d'un espace public en maquettes à Conques-sur-Orbiel.

... et le paysage, à hauteur d'enfant

Les écoliers observent leur environnement familier depuis un point haut à proximité de leur école. Ils découvrent que le paysage est ce qui nous entoure, ce qu'on voit autour de nous, qu'on capte par nos sens (vue, ouïe, toucher...). Ils apprennent ainsi à le décrire de manière sensible et font l'acquisition d'un vocabulaire spécifique.

C'est quoi le paysage ? (paroles d'enfants)

C'est ce que tu vois avec tes yeux.

C'est pas quand il y a des usines parce que ça pollue.

C'est quand tu vois des vignes, des sangliers, des maisons avec la nature autour.

Est-ce qu'on peut toucher le paysage ?!



Observation et collecte d'éléments du paysage à Luc-sur-Aude.

L'école ou votre commune à un projet pédagogique sur ce thème ?

Prenez contact avec les architectes du CAUE ! Notre équipe étend d'année en année ces animations dans le département. En 2021, elles ont été proposées en Haute vallée de l'Aude et sur le Grand Narbonne mais nous étudions toutes les demandes.

(Re)inventer de nouvelles manières de vivre avec le risque inondation

En partenariat avec le SMMAR, le Grand Narbonne, Ciném'Aude, et avec le soutien de la DRAC Occitanie.

Le CAUE a développé une programmation autour des aménagements résilients dans les villages exposés au risque inondation, en complément de l'accompagnement mené auprès des communes sinistrées depuis 2019.

25 novembre

Ciné-débat : « Habiter les rives », réalisé par le CAUE de l'Aude et MSK Productions

Le temps d'une semaine, des étudiants en architecture et paysage ont arpenté Saint-Hilaire et Villegailhenc, communes sinistrées par les crues d'octobre 2018. Face aux enjeux de la résilience, de la reconstruction et de la mémoire, ils ont réfléchi à des aménagements urbains et paysagers adaptés au risque inondation. Le film tourné lors de cet atelier étudiant restitue une expérience sensible et un moment de réflexion collective sur le devenir de nos villages en zone inondable. Après la projection, Jean-Louis Carbonnel et Michel Proust, très émus, ont dressé un état des lieux dans leurs communes respectives.

30 novembre

Conférence : Lac, mer, rivière... comment aménager ces espaces naturels pour mieux les protéger ?

En partant d'exemples de sites naturels liés à l'eau (Grands Sites du Salagou, Cirque de Navacelles...), Christine Munoz de l'agence Atelier Sites a montré comment le paysagiste peut agir pour la préservation des milieux, la valorisation du patrimoine ou encore l'éco-tourisme en proposant des aménagements résilients. Un sujet sensible qui interpelle dans un contexte de dérèglement climatique avec inondations, ruissellement et montée de la mer.

3 décembre

Conférence : Mémoire des catastrophes climatiques et réduction de la vulnérabilité contemporaine.

À partir d'exemples narbonnais et carcassonnais, Emmanuel Garnier, historien



des risques et de l'environnement au CNRS, a abordé la question de la mémoire des catastrophes, de sa nécessaire conservation et transmission dans un contexte sociétal de plus en plus complexe. Au-delà, il a montré comment cette mémoire peut être intégrée dans une stratégie plus globale, à la fois comme retour d'expérience et outil de réduction de la vulnérabilité.

Vidéos en ligne sur www.les-caue-occitanie.fr/Aude

Information & communication

Conférences de presse, chroniques, émissions de radio... le CAUE se fait entendre dans les médias et sur les réseaux sociaux. En 2021, il a aussi lancé deux newsletters.

Les relations presse

Les actions du CAUE font l'objet de communiqués et de conférences de presse. Les retombées créent un bruit de fond tout au long de l'année dans les médias locaux, régionaux voire nationaux, avec des temps forts en prise avec l'actualité ; les journalistes sont ainsi des familiers de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement.

Sur le web

La visibilité des actions du CAUE passe aussi par le site web de l'Union régionale des CAUE d'Occitanie (www.les-caue-occitanie.fr) avec 216 746 pages vues en 2021 (en progression de 33%). La page Facebook compte 1291 abonnés. La page Instagram lancée en 2020 a connu une belle progression avec 575 abonnés fin 2021.



Les Newsletters

Notre enquête de 2020 auprès des élus audois a fait ressortir leur besoin d'être informés régulièrement des actions du CAUE. Nous avons créé pour eux une Newsletter spécifique avec un objectif d'un envoi par trimestre, complété par des Flash-infos d'actualité. Dans la foulée nous avons lancé une autre Newsletter, généraliste, qui s'adresse à l'ensemble de nos publics. Sujets de fond, brèves, agenda, vidéos, podcasts... des formats variés qui rencontrent les faveurs de nos abonnés avec un taux d'ouverture supérieur à 30%. En 2021 ont été envoyés 5 Newsletters tout public, 3 Newsletters élus et 6 Flash-info.

« Le Mag' de l'environnement »

Un partenariat est engagé depuis 2012 avec RCF Pays d'Aude, Radio Ballade, Radio Marseillette, Contact FM et Radio Lengua d'Oc dans le cadre de ce magazine radiophonique hebdomadaire sur la protection de l'environnement et le développement durable dont le CAUE de l'Aude assure la coordination.

Nos émissions 2021 : Végétalisation des espaces publics à Rennes-le-Château ; Aude, terre de biodiversité ; Ruralité et qualité architecturale ; Cohérence et incohérences du développement des énergies renouvelables ; Jouons le patrimoine ; La rénovation énergétique et les nouveaux Guichets Rénov' Occitanie.

« Habiter aujourd'hui »

Un partenariat est développé de longue date avec *L'Indépendant-Midi Libre* sous la forme d'une chronique de vulgarisation animée par le CAUE de l'Aude : *Habiter Aujourd'hui*. Elle traite de thèmes liés à l'habitat, à la culture architecturale, aux économies d'énergie ou encore à l'environnement.

Nos chroniques 2021 : Prendre le temps d'un conseil architectural ; Neutraliser la sensation de froid dans la maison ; Maison ancienne : transformer l'héritage ; Rennes-le-Château se projette dans l'après-crise ; Isoler ses combles ; Bien implanter sa maison ; Un jardin de lotissement.



Les ressources documentaires

Expositions, plaquettes pédagogiques, fiches pratiques, vidéos... Les supports réalisés par le CAUE sont disponibles au centre de ressources qui comprend, par ailleurs, une bibliothèque spécialisée.



L'exposition « Vivre et construire avec le climat » présentée à Axat par le PNR Corbières-Fenouillède, le 17 novembre.

Nos expositions en prêt

Elles sont mises à la disposition des établissements d'enseignement, des lieux culturels et des communes, gratuitement, sur signature d'une convention de prêt. En 2021, la situation sanitaire a beaucoup réduit les demandes de réservations. Plusieurs de nos expositions ont toutefois circulé.

« Vivre et Construire avec le Climat » :

- Collège des Corbières maritimes à Sigean (du 31 mai au 21 juin)
- PNR Corbières-Fenouillède à Axat (le 17 novembre)

« Regards croisés sur nos paysages » :

- Collège des Corbières maritimes à Sigean (du 30 avril au 31 mai)

« Profil bois » :

- Centre de formation des apprentis à Carcassonne (en octobre).

L'espace documentaire

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé qui se compose :

- d'ouvrages généralistes et thématiques sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et l'énergie;
- de revues spécialisées et professionnelles;
- de documents audios et vidéos.

La consultation des documents est libre et gratuite sur rendez-vous du lundi au

mercredi. Avant de se déplacer, il est conseillé d'interroger la base de données qui répertorie les ouvrages disponibles :

http://www.pmb.caue11.fr/opac_css/

Publications récentes

« Jouons le patrimoine »

4 livrets de découverte du patrimoine bâti, paysager et immatériel de la Haute Vallée de l'Aude. Alternant photographies, énigmes, dessins et récits historiques, ces livrets conçus autour de jeux de piste emmènent le promeneur à Couiza, à Montazels, à Festes-et-Saint-André et à Roquetaillade. Public familial.

« De la façade à l'espace public »

Support pédagogique en autonomie de l'animation « Regardons nos villages », sur demande par les enseignants du primaire.

« Habiter les rives »

Film documentaire tourné à Villegailhenc et Saint-Hilaire. Une expérience sensible et un moment de réflexion collective sur le devenir de nos villages en zone inondable. Une réalisation du CAUE de l'Aude et MSK Productions. En ligne ou sur demande.

Nos ressources sont disponibles en ligne sur notre site internet :

www.les-caue-occitanie/Aude/Ressources

Changement de gouvernance, élaboration d'une stratégie 2022-2027, COVID 19 et mouvements de personnel ont marqué la vie du CAUE en 2021.

Un changement de gouvernance

Après 20 ans à la présidence du CAUE, Michel Cornuet a fait ses adieux à l'équipe à la fin de l'été. Un pot de départ convivial a été organisé dans les jardins de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement, siège du CAUE. Ce lieu vitrine de l'éco-construction dans l'Aude doit beaucoup à Michel Cornuet qui en a défendu l'idée et a permis que l'équipe exerce ses missions depuis 2013 dans un bâtiment de grande qualité architecturale. A l'automne, nous avons accueilli Marie-France Barthet, notre nouvelle présidente, et fait connaissance avec le nouveau conseil d'administration lors d'un premier CA, le 16 décembre.



Le départ de Michel Cornuet fêté en toute convivialité.

Elaborer ensemble une stratégie

Pour préparer ce changement de gouvernance, il nous était apparu nécessaire de mettre au point une vision de la structure à long terme, partagée par tous : quel positionnement pour le CAUE dans les années à venir sur le territoire audois ? Dans ce cadre, le CAUE a entrepris un travail en équipe sous forme de temps de réflexion animés de façon participative : état des lieux des actions; convergence des attentes du territoire, des missions du CAUE et des envies de l'équipe; spécificités de la mission de conseil aux collectivités, etc. Dans la foulée, un atelier sur les enjeux du territoire a été proposé aux membres du CA en mars 2022 afin de commencer à construire ensemble le projet stratégique pour 2022-2027.

COVID 19

L'équipe s'est adaptée aux évolutions de la réglementation sanitaire pour assurer la continuité de ses services. Les chargés d'études ont poursuivi les visites de terrain dans le respect des gestes barrières. L'accueil du public a été maintenu. Et nous avons eu la joie de retrouver le public lors de nos événements organisés en mai et à l'automne (conférences, ciné-débat, etc.).

Renouvellement de l'équipe

Après le départ d'Anne Jourdan et de Sarah Machline, nous avons accueilli trois nouvelles collègues : Lucile Dif, paysagiste, Nathalie Marre, assistante conseiller énergie et Hélène Touche, architecte-urbaniste, qui enrichissent l'équipe par leur professionnalisme et leur implication.

Formation professionnelle du personnel

- Construire un projet de médiation à l'échelle d'un territoire, 4 jours en visio (1 salarié)
- Palo Alto, 2 jours à Paris (1 salarié)
- Comité Social et Economique, 2 jours à Carcassonne (2 salariés)
- La commande de programmation urbaine : bien rédiger son CCTP, réussir son offre, 1 jour en visio (4 salariés)
- PLU patrimonial, 2 jours à Agen (2 salariés)
- Communication Non Violente, 2 jours à Montolieu (2 salariés)
- Gestion du temps, 2 jours en visio (1 salarié)
- Confort d'été, 4 jours en visio (2 salariés)

L'équipe du CAUE



Yasmina ABOUMAJD
architecte,
directrice



Carine BIASUTTI
secrétariat
comptabilité
accueil



Marie BARDET
communication
centre de
ressources



Juliette CARRÉ
paysagiste
conseiller



Éric CIAPPARA
formation
suivi études
communales



Lucile DIF
paysagiste
conseillère



Christophe DUMONTIER
conseiller
énergie



Yves GAMBIER
conseiller
énergie



Laurie GLEIZES
architecte
conseiller



Anne JOURDAN
architecte-
conseillère



Sarah MACHLINE
architecte-
conseillère

(Arrivée le 6
avril)

(Départ le 21
mai) (Départ le 9
avril)



Nathalie MARRE
assistante
conseiller
énergie

(Arrivée le
1^{er} mars)



Arthur PEYNE
architecte
conseiller



Patricia RANZA
architecte
conseiller



Hélène TOUCHE
architecte-
urbaniste
conseiller

(Arrivée le
1^{er} mars)



Pauline VAN LEEUWEN
architecte
conseiller

Stagiaire

Emma Paredes Ysern, élève au collège Le Bastion à Carcassonne,
du 29 novembre au 3 décembre.

